

CONQUES MARCILLAC

BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Liberté
Égalité
Fraternité
Proximité !



Notre territoire, vos élus communautaires

The map shows the following communes: Sénergues, Conques-en-Rouergue, St-Félix-de-Lunel, Prunes, Mouret, Navviale, Muret-Le-Château, St-Christophe-Vallon, Marcillac-Vallon, Valady, Salles-La-Source, Clairvaux-d'Aveyron, and Murel.

Individuals shown (from top to bottom, left to right):

- Jean-Claude DELAGNES, Claude LACAZE
- Philippe VARSI, Bernard FERRIERES
- Paul GOUDY, Jean-Claude RICHARD
- Davy LAGRANGE, Michel CABROL
- Zéphirin QUINTARD, Alain BARRE
- Bernard LEFEBVRE, Anne-Marie SCHNEIDER
- Christian POUGET, Bevinda LENOIR
- Sylvain COUFFIGNAL, Marie-Hélène CAVAILLES
- Gabriel ISSALYS, Michel CAMBALY
- CHRISTIAN GOMEZ, Azilis BELLEC, GUY SALVAN
- Roland AYGALENQ, Michel COSTES
- Jacques SUCRET, Yolande GENIEYS, Robert GALIERE
- Anne GABEN-TOUTANT, Michel REY, Eddy FRAYSSE
- Jean-Marie LACOMBE, Cathy GUILLET, Joël RUSSERY
- Jean-Louis ALIBERT, Marie-Thérèse DELOUSTAL, Louis DROC, Bernadette MARRIAT

Directeur de la publication : Jean-Marie Lacombe
Coordination réalisation : Olivier Jallat-Monteils
Crédit photos : Communauté de Communes Conques-Marcillac, Comprendre et Agir pour les Aînés de Conques-Marcillac, Cyber-base Conques-Marcillac, École de musique Conques-Marcillac, Gilles Tordjeman, Office de Tourisme Conques-Marcillac, Point Emploi Conques-Marcillac, Régine Combal, Vallon de Cultures, Alain Tovar, G. Grollemund, B. Segonds.
Impression : M impression - 09/2019

- Président : Jean-Marie Lacombe
 1^{re} Vice-Présidente : Anne Gaben Toutant
 2^e Vice-Président : Bernard Lefebvre
 3^e Vice-Président : Gabriel Issalys
 4^e Vice-Président : Paul Goudy
 5^e Vice-Président : Jacques Sucret
 6^e Vice-Président : Jean-Louis Alibert
 7^e Vice-Président : Christian Pouget

Sommaire

- Zoom sur : Deux nouveaux équipements à votre service..... 4
- Quelques éléments de budget..... 6
- Économie/Attractivité 7
 - Entretien avec Emilien Viguière
 - Zones d'activités économiques : il reste quelques opportunités
 - Vous souhaitez céder ou reprendre une activité agricole ?
 - Et pour la transmission/reprise d'une activité commerciale, industrielle ou artisanale ?
 - Schéma de signalisation communautaire : premiers panneaux !
 - Espace Emploi Formation
 - Très haut débit : les premiers habitants sont connectés
 - Le projet Grand Site de France
- Tourisme 13
 - Conques labellisé Grand Site Occitanie
 - Terra Trail : votre terrain de jeu
 - Vignobles et Découvertes : entretenir la dynamique locale
 - Un nouveau site internet au services des prestataires et des habitants
- Mobilité 16
 - Point sur les travaux de voirie
 - Transport à la demande
 - Rezopouce : la mobilité se partage
 - Covoiturage : les aires disponibles
 - Nouvelles lignes Lio Régionales
 - La mobilité vers les équipements culturels et sportifs
- Aménagement du territoire et qualité environnementale..... 22
 - Entretien avec Patrice Cahusse
 - Travaux d'assainissement collectif à Saint-Christophe-Vallon
 - Mais également...
 - PLUi : C'est parti !
 - Brève SCoT
 - Collecte des déchets ménagers : des progrès à confirmer
- Services aux habitants..... 29
 - Travaux sur la piscine de Saint-Cyprien-sur-Dourdou
 - Présence verte
 - Carte multi-activités 12-18 ans : un succès grandissant
 - Ecole de musique
 - Vallon de Cultures
 - Point Info Séniors
 - Banque alimentaire
 - Cyberbase
 - Le Multi-accueil et le Relais d'assistantes maternelles
- Et demain ? On vote !..... 38
- Consignes de tri 39

L'édito du Président



Ce bulletin sera le dernier du mandat. Aussi, il me paraissait important de revenir au travers de cet édito sur la trajectoire prise par la Communauté de Communes au cours de ces 6 années.

Ce mandat aura été une période charnière pour la vie du territoire que vient matérialiser de la plus belle des manières la Maison France Services (MFS) sur le point d'ouvrir ses portes à l'heure où vous lirez ces quelques lignes.

Si le virage que prend la Communauté de Communes dans ses rapports au public, associations et entreprises du territoire a été, à différents degrés, rendu obligatoire du fait de réformes institutionnelles (loi NOTRe), la qualité de la trajectoire provient de la capacité qu'a eu le conseil communautaire, depuis de nombreuses années, à anticiper ces réformes, à prendre son destin en main.

« Car plutôt anticiper que les fourrés rechercher »

(Charles de Leusse – Le lapin et le hérisson)

Ainsi, avant 2014, la Communauté de Communes Causses et Vallon et le SIVOM de Conques ont su se rapprocher pour créer la Communauté de Communes Conques-Marcillac telle qu'elle existe aujourd'hui évitant ainsi les écueils d'un « mariage forcé » comme l'ont subi bon nombre de territoires en 2016 générant plus de frustration pour les élus que de projets pour les habitants.

De la même façon, le territoire a su très tôt se doter de compétences non obligatoires à son échelle mais pourtant indispensables pour développer des projets cohérents techniquement et soutenables financièrement, je pense en particulier à l'assainissement, au tourisme, à la gestion des Maisons France Services.

Vos élus ont ainsi pris conscience que l'avenir du territoire, malgré tous les avantages qui pouvaient être les siens, passait obligatoirement par le volontarisme politique. L'actualité des derniers mois n'est venue que conforter ces choix.

Au cours de ces dernières années, la Communauté de Communes s'est ainsi résolument engagée dans une logique de services au bénéfice des habitants avec l'ouverture dans les prochaines semaines du site de la maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Cyprien-sur-Dourdou (Conques-en-Rouergue) et celle de la Maison France Services. Ces deux outils permettront l'ancrage de services de proximité au sein du territoire.

Bénéficiaire d'un tissu associatif très riche contribuant largement au développement du territoire et au lien social est une véritable chance. En plus du soutien financier direct dont bénéficient certaines de ces associations, l'Espace de Vie Sociale, logé au sein de la future MFS, viendra désormais conforter cette dynamique associative si précieuse.

Enfin, il n'y a pas de développement local sans développement économique. L'accompagnement par la Communauté de Communes s'est traduit ces dernières années par la création de zones d'activités ; il s'est récemment amplifié avec la création d'un fonds de soutien pour l'immobilier d'entreprise abondé à hauteur de 100 000 euros par an mais également dans les semaines qui viennent par la création d'un club d'entreprises qui permettra d'ouvrir un espace de discussions et d'échanges.

Sans préjudice pour le maintien de la qualité en ce qui concerne les compétences traditionnelles de la Communauté de Communes, ces investissements très importants ont été rendus possibles grâce au soutien financier de nos partenaires (Etat, Département, Région et Europe) que je tiens à remercier au travers de ces quelques lignes. L'ampleur sans précédent des subventions obtenues marque aussi la reconnaissance de nos partenaires dans l'intérêt que présentent ces projets.

Bonne lecture.

Jean-Marie LACOMBE
Président de la Communauté de Communes

Zoom sur : Deux nouveaux équipements à votre service



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

La crise de ces derniers mois aura eu le mérite de faire remonter au niveau national le constat que les élus locaux font depuis de nombreuses années : il ne peut y avoir de cohésion nationale sans proximité des services.

En initiant en début de mandat des réflexions dans les champs de la santé et des services à la personne et aux associations avec tous les partenaires concernés, la Communauté de Communes est aujourd'hui sur le point d'ouvrir deux équipements qui marquent un réel tournant dans ses rapports aux habitants. Zoom sur ces bâtiments.



La future cyberbase, comme l'ensemble des services hébergés, sera particulièrement lumineuse

La Maison de Santé en cours de construction en août 2019

La Maison France Services (*)

Face au désengagement des opérateurs de l'État des territoires et à l'obligation de réaliser la plupart des procédures sur internet, il est apparu important pour les élus de permettre aux habitants de bénéficier d'un équipement pour les aider dans leurs démarches administratives. La Maison France Services (MFS) était l'outil idéal pour répondre à ce souhait.

Pour autant, il n'était pas non plus question que tout besoin d'accompagnement oblige les habitants à se rendre à Marcillac-Vallon. Ainsi, les élus ont souhaité que le service s'appuie également sur les mairies du territoire.

Ainsi, à compter de son ouverture au mois de décembre, si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement par un agent dédié ou d'un simple poste de travail informatique pour créer un compte CAF, Pôle Emploi, CARSAT ou MSA, vous pourrez vous rendre à la Maison France Services aux jours et horaires suivants :

- Le lundi : de 13H30 à 17H30
- Du Mardi au vendredi : de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H30

Il est également prévu qu'une permanence ait lieu tous les jeudis matin à Saint-Cyprien-sur-Dourdou (Conques-en-Rouergue) de 9H00 à 12H30.

Cet équipement accueillera également un espace de vie sociale, agrément délivré par la CAF. Cet espace, parfaitement complémentaire avec la Maison France Services, sera dédié au soutien aux initiatives associatives et citoyennes pour faciliter l'émergence et la coordination des projets sur le territoire.

L'intérêt des projets se juge également à leur niveau d'accompagnement par les financeurs. La Communauté de Communes tient ainsi à remercier très chaleureusement les partenaires publics qui ont accordé les montants de subvention suivants :

- **Etat : 710 000 €**
- **Département de l'Aveyron : 300 000 €**
- **Région Occitanie : 255 200 €**
- **Europe (Leader) : 120 000 € (en cours d'instruction)**
- **Soit 1 385 000 € environ de subventions pour 2 850 000 € HT environ de travaux (la CCCM récupère la TVA).**

() : Suite à la crise dite des « gilets jaunes », le gouvernement a souhaité redéfinir le cadre d'intervention des Maisons de Services Au Public. Au-delà du changement de nom (désormais Maison France Services), la nature de l'accompagnement proposé évolue également. Compte tenu de ces évolutions qui interviennent à l'heure de rédaction de cet article, il est possible que les informations indiquées dans ce bulletin ne soient plus tout à fait exactes d'ici à l'ouverture effective du bâtiment.*

La maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Cyprien-sur-Dourdou

Avec une ouverture prévue pour le mois de novembre 2019, la Maison de Santé de Saint-Cyprien-sur-Dourdou, désormais propriété de la Communauté de Communes, vient renforcer l'offre de services en matière de santé sur le territoire. Dès son ouverture, elle pourra ainsi accueillir dans des locaux agrandis et rénovés :

- 3 médecins généralistes
- 1 kinésithérapeute avec possibilité d'en accueillir un second
- 1 podologue
- 1 psychologue
- 1 cabinet de 3 infirmières
- 1 salle de premières urgences (susceptible d'accueillir un médecin stagiaire)
- 1 chirurgien-dentiste (la CCCM recherche actuellement un occupant)

La Communauté de Communes tient à remercier patients et professionnels de santé occupant l'ancien site pour leur patience pendant la durée des travaux et d'avoir accepté d'être logés pendant cette période dans des bâtiments modulaires.

L'intérêt pour le territoire de ce projet a également engendré un fort niveau d'accompagnement des partenaires financiers que la Communauté de Communes tient à remercier chaleureusement :

- **Etat : 270 000 €**
- **Région Occitanie : 140 000 €**
- **Département de l'Aveyron : 120 000 €**
- **Europe (Leader) : 120 000 € (en cours d'instruction)**
- **Soit 650 000 € de subventions pour 710 000 € HT environ de travaux (la CCCM récupère la TVA).**

Quelques éléments de budget

Savez-vous comment la Communauté de Communes dépense l'argent dont elle dispose essentiellement au travers de la fiscalité qu'elle collecte et des différentes contributions de l'Etat ?

Petit exercice de style pour vous permettre d'appréhender ces éléments avec l'illustration ci-dessous bâtie sur la base des chiffres réels du budget 2018. Cette approche mérite toutefois quelques commentaires :

1. Les dépenses d'investissement et de fonctionnement sont confondues alors que les dépenses d'investissement sont par nature très fluctuantes d'une année sur l'autre en fonction des projets de construction ;
2. Ainsi, à titre d'exemple, le coût de la construction de la Maison France Services qui a impacté fortement le budget 2018 est intégré dans le service « bâtiment ». Ce budget « bâtiment » diminuera ainsi de façon conséquente dès que l'ensemble des factures auront été réglées (fin 2019) ;
3. Le coût de la gestion de la cyberbase a été ventilé dans la compétence économie compte tenu de la nature de ses prestations ; elle aurait également pu trouver sa place dans la compétence enfance/jeunesse ou services à la personne ;
4. Au sujet de la compétence enfance/jeunesse, il s'agit pour partie de subventions versées aux associations gestionnaires des équipements RAM et Multi-Accueil, le montant indiqué pour « subventions aux associations » aurait pu contenir la subvention correspondante (elle est donc inférieure à la réalité) ;
5. La compétence économie comprend la subvention versée à l'association espace emploi formation ; en 2018, aucune subvention d'aide à l'immobilier d'entreprise n'a été versée bien que des engagements financiers aient été pris.

Quelques simplifications nécessaires à l'obtention d'une illustration claire et qui permet une première approche des réalités des dépenses de la Communauté de Communes.

Dépenses de fonctionnement et d'investissement 2018

BUDGETS PRINCIPAL ET ASSAINISSEMENT

POUR 100 EUROS DÉPENSÉS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONSACRE :



Pour un total de 8 579 586,25 €

Entretien avec Emilien Viguier, chef d'entreprise à Salles-la-Source



Emilien Viguier a créé et dirige la société « Emilien Viguier Charpentier » à Salles-la-Source. Il fait partie des 6 entreprises du territoire à avoir pu bénéficier depuis le 1^{er} janvier 2017 d'un accompagnement financier de la Communauté de Communes dans le cadre de son projet de développement. Interview

Pouvez-vous présenter votre entreprise (et vous-même) en quelques mots ?

La société est spécialisée dans les travaux de charpente et de menuiserie en bois essentiellement, dans le cadre de projets de réhabilitation de bâtis anciens même si aujourd'hui, je diversifie un peu mon activité en me positionnant également sur des projets neufs comme les projets de construction en ossature bois par exemple. J'ai créé cette entreprise dans les mêmes locaux qu'avaient construits mon arrière-grand-père lors de la création de sa propre affaire en 1937, rue du Bourg à Salles-la-Source. Mes grands-parents, jusqu'à leur décès au début des années 80, avaient repris cette activité. C'est donc une histoire de famille que j'ai perpétuée en créant ma propre société de charpente/menuiserie en 2011 après avoir fait le tour de France avec les compagnons du devoir et quelques expériences localement dans des entreprises de charpente bois.

Très vite, j'ai eu l'opportunité de recruter une personne qui fait toujours partie de la société, puis un apprenti, un second, etc... Aujourd'hui, nous sommes 7 en production, mon épouse étant employée à mi-temps sur des fonctions de comptabilité et de secrétariat.

Comment avez-vous connu le dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise de la CCCM ?

On ne va pas se mentir, ça a été très compliqué !

J'ai dû toquer à pas mal de portes sans succès jusqu'à ce que je m'adresse au Maire, Jean-Louis Alibert, début 2017 qui m'a orienté vers la Communauté de Communes. Je me souviens à la même période avoir lu un article dans la presse sur l'appui dont avait bénéficié une autre entreprise du territoire dans le cadre de son projet de développement immobilier.

Une fois les bons interlocuteurs trouvés, cela a été beaucoup plus simple, j'ai apprécié l'écoute et la qualité de l'accompagnement des services d'Ad'Occ (NDLR : l'agence de développement économique de la région) et de la Communauté de Communes.

Au-delà de l'intérêt financier à proprement parler, qu'a permis l'obtention de cette subvention ?

Déjà, elle m'a permis d'être certain que je voulais bien continuer ! D'évidence, j'étais arrivé au bout du bout dans mes anciennes conditions de travail, soit je trouvais une opportunité pour changer mon outil de production, soit je n'excluais pas d'arrêter l'aventure...

Ce projet permet à l'entreprise de disposer d'une surface de travail de 800 m² alors que je disposais de seulement 100 m² dans l'ancien atelier (sans compter le hangar agricole que me prête la famille). Cette surface me permet d'envisager autrement mon projet de développement. Je pourrai demain produire des pièces plus grandes qu'actuellement, de nouveaux marchés me seront alors accessibles.

Il est également prévu un système d'aspiration dont ne dispose pas l'atelier actuel, c'est quand même franchement appréciable !

Et puis, sans les aides de la Communauté de Communes et de la Région, on serait 4, pas 7 ; l'obtention de cette aide a donc permis indirectement la création de 3 emplois.

Sans dévoiler de secret, avez-vous d'autres projets de développement en tête ?

On va déjà commencer par bien s'approprier ce nouvel outil de production ! Après, il est vrai que de disposer d'un foncier de 1,5 Ha, ça ouvre les portes de l'imaginaire !

Contacts : <http://evcharpentier.fr/> - 05 65 67 19 28

Zones d'activités économiques : il reste quelques opportunités



La société Arboparc a pris possession de son nouveau bâtiment sur la tranche 2 de la ZA du Vallon en juillet 2019



La zone des Cammas

La Communauté de Communes est compétente pour la création et la gestion des zones d'activités économiques. Depuis le 1^{er} janvier 2017, en plus de la zone d'activités du Vallon à Saint-Christophe-Vallon, elle gère également la zone des Cammas n°2 à Saint-Cyprien-sur-Dourdou (Conques-en-Rouergue) en lieu et place de la commune.

En matière de commercialisation, 4 lots sont vendus (sur 15), d'autres sont réservés sur la zone d'activités du Vallon et 1 seul lot reste disponible sur la zone des Cammas n°2. Pour obtenir tout renseignement sur les lots encore disponibles, mais également sur les prescriptions à respecter dans le cadre d'un projet (règlement des zones), il convient de se rapprocher des services de la Communauté de Communes au 05 65 71 86 20 ou par mail (contact@cc-conques-marcillac.fr).

Vous souhaitez céder ou reprendre une activité agricole ?

En préambule à l'élaboration de la Charte Locale Transmission Installation en 2017 ([lien](#)), il était fait état d'un constat assez alarmant établi par le syndicat des Jeunes Agriculteurs. En effet, dans moins de 10 ans, 60% des agriculteurs du territoire Conques-Marcillac seront en âge de prendre leur retraite (environ 300 exploitations).

La question de la reprise d'activités agricoles, sur ce territoire comme sur d'autres, est un des enjeux majeurs des années à venir ; l'association ADDEAR ([lien](#)) mène d'ailleurs régulièrement des actions de sensibilisation sur ce thème.

Aussi, que vous soyez futurs cédants ou qu'au contraire, vous ayez un projet d'installation, un seul mot d'ordre : anticipation !

Dans les deux cas, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'ADASEA (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) qui vous accueillera, vous informera et vous orientera en fonction de votre projet quel que soit sa nature ou son stade d'avancement.



Point Accueil Transmission (PAT)

Contacts : Philippe LAVERGNE et Christian PONCET
Adresse postale : Carrefour de l'agriculture - 12026 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 73 76 76



Point Accueil Installation (PAI)

Contacts : Philippe LAVERGNE et Christian PONCET
Adresse postale : Carrefour de l'agriculture - 12026 RODEZ Cedex 9
Site : <https://paiaveyron.jimdo.com/>
Mail : point-accueil-installation12@adasea.net
Tél : 05 65 73 76 76



Plus d'informations sur les activités de l'ADASEA : <http://www.adasea.net>

Et pour la transmission/reprise d'une activité commerciale, industrielle ou artisanale ?

Là encore, un seul mot d'ordre, l'anticipation ! Quel que soit votre projet, les chambres consulaires sont là pour vous accompagner :

Pour les activités artisanales, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat est votre interlocuteur privilégié.

Contact :
Cathy REBOIS
Tél : 05 65 77 56 09
Courriel : cathy.rebois@cm-aveyron.fr

Lucie Bergounhon
Tél : 05 65 77 56 51
Courriel : lucie.bergounhon@cm-aveyron.fr

Site : <http://www.cm-aveyron.fr/index.html>

Pour les activités industrielles ou commerciales, rapprochez-vous de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Contact :
Muriel Léaud
Tél : 05 65 77 77 14
Courriel : m.leaud@aveyron.cci.fr

Site : [lien](#)

Schéma de signalisation communautaire : premiers panneaux !

Dans le dernier bulletin était évoquée la commande d'une étude visant à la réalisation d'un schéma directeur de signalisation territoriale concernant non seulement la signalisation directionnelle mais également la Signalisation d'Information Locale (SIL). La Communauté de Communes avait retenu cette solution pour répondre à la dépose demandée par les services de l'Etat des dispositifs de publicité illégaux situés le long des axes routiers.

Depuis, le schéma a été validé par les élus tout comme le règlement d'attribution de cette SIL auprès des différents bénéficiaires. Ne restait donc plus qu'à passer un marché pour permettre l'installation de ces panneaux, le conseil communautaire ayant parallèlement approuvé un budget de 100 000 € pour leur mise en œuvre.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur ce dispositif, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la Communauté de Communes. Toutes les informations (règlement, dossier de demande, etc...) sont par ailleurs téléchargeables sur le site de la CCCM : [lien](#)



Les premiers panneaux de Signalisation d'Information Locale ont été posés en mai 2019



Soutenu financièrement par la Communauté de Communes et le Fonds Social Européen, l'Espace Emploi Conques Marcillac est une structure associative qui assure un service de proximité dans le domaine de l'emploi sur le territoire communautaire.

Accueillant quotidiennement tous publics demandeurs d'emploi ou salariés en recherche d'emploi ou d'information, l'Espace Emploi permet la consultation des offres locales, apporte une aide individuelle dans les techniques de recherche d'emploi ou dans les démarches en lien avec Pôle Emploi. Selon les demandes il peut aussi orienter le public vers les autres acteurs de l'emploi et de la formation.

En lien régulier avec les employeurs locaux qu'il visite, il collecte et publie les offres d'emploi locales. Il peut informer sur les dispositifs d'aide à l'embauche et apporter son appui lors d'un recrutement.

En contact avec de multiples acteurs économiques, associatifs et administratifs du territoire l'Espace Emploi est un observatoire du tissu économique local, il peut apporter de nombreuses informations utiles aux nouveaux arrivants.

L'Espace Emploi est antenne de l'association intermédiaire ADEL. Ainsi il peut proposer à tout demandeur d'emploi en difficulté d'insertion professionnelle la possibilité d'accéder à des emplois de proximité tout en étant accompagné dans la recherche d'un emploi durable. En 2018 ce sont ainsi 11 217 heures qui ont pu être proposées à des demandeurs d'emploi et dans des secteurs d'activité très différents. Ces missions de travail rémunérées enrichissent le parcours professionnel de la personne accompagnée et la font connaître auprès d'employeurs locaux.



L'Espace Emploi est également antenne d'une entreprise de travail temporaire, ADEL Intérim, qui adhère aux valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire. S'adressant à tous les publics, qualifiés ou non, en recherche d'emploi, ADEL Intérim favorise l'embauche « en circuit court » en milieu rural. En 2018, 11 salariés ont effectué 2 625 heures sur le territoire communautaire.



En 2018, la Communauté de Communes a délégué à l'Espace Emploi une mission supplémentaire, la mise en œuvre de clauses sociales d'insertion dans la construction de la Maison France Services à Marcillac. Il s'agit ainsi d'inciter les principales entreprises retenues dans l'appel d'offres pour ce chantier public de s'engager à embaucher sur un volume d'heures conventionné, des demandeurs d'emploi en difficulté d'accès à l'emploi.

ESPACE EMPLOI FORMATION CONQUES MARCILLAC

Ouverture en accès libre au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et sur rendez-vous l'après-midi de 14h à 17h
Tél : 05.65.42.68.94 - Mail : eef-cm@orange.fr

Très haut débit : les premiers habitants sont connectés !



Fin 2017, le SIEDA a retenu en qualité de délégataire de service public dans le cadre d'un appel d'offre commun avec les départements du Lot et de la Lozère, la société ALLiance THD (filiale d'Orange) pour le déploiement, réalisation, exploitation et commercialisation de la fibre optique sur le territoire aveyronnais. Cette société a ainsi la charge :

1. Le déploiement du réseau fibre (environ 155 000 habitations à raccorder en Aveyron) sur une durée maximale de 5 ans.
2. Sa gestion pendant 25 ans.

En contrepartie du déploiement et de l'exploitation de ce Réseau d'Initiative Publique (RIP) de fibre optique ou FttH(*), le SIEDA, porteur du projet, organise la rétribution du délégataire via une subvention (30% du coût total de construction à la charge de l'Etat, de la Région, du Département et des Communautés de Communes).

Pour rappel, le SIEDA a également financé de 2016 à 2018, 75 opérations de montée en débit en attendant le déploiement de la fibre optique sur le Département de l'Aveyron. Sur le territoire, ces opérations ont concerné les communes de Noailhac (Conques-en-Rouergue), Nauviale, Saint-Felix-de-Lunel et Salles-la-Source.

Le projet numérique (FttH et montées en débit) représente ainsi un coût public de



85 Millions d'€uros, financé par l'Etat à hauteur de 45 millions d'€uros au travers de la caisse des dépôts, la Région Occitanie à hauteur de 13 millions d'€uros (estimation), le Département de l'Aveyron (20 millions d'€uros) et des communautés de communes pour le solde (7 millions d'€uros).

Pour la Communauté de Communes Conques-Marcillac, la mise en œuvre de la fibre représente une charge nouvelle pendant 15 ans d'environ 60 000 €/an (5 € par habitant et par an).

Dès cette année, plusieurs secteurs du territoire ont été raccordés sur les communes de Marcillac-Vallon, Saint-Christophe-Vallon, Valady, Conques-en-Rouergue et Salles-la-Source.

Pour connaître l'année de déploiement de la fibre sur votre secteur, n'hésitez pas à consulter la page dédiée sur le site du SIEDA : [lien](#)

Si vous résidez dans une zone apparaissant en jaune sur la carte du SIEDA, c'est que les travaux sont en cours auquel cas il est possible d'avoir plus d'informations sur l'avancement des travaux en consultant le site mis en place par le délégataire : [lien](#)

La société ALLiance THD n'est pas un Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) mais elle vend à ces derniers la possibilité de commercialiser auprès des particuliers et entreprises l'accès au réseau « fibre ». Ainsi, ce sont potentiellement les fournisseurs d'accès que vous connaissez (Orange, Free, SFR, Bouygues, etc...) qui sont en mesure de vous présenter une offre commerciale. C'est par leur biais que vous pourrez obtenir un raccordement physique de votre habitation ou entreprise au réseau public dès lors qu'il est disponible sur votre secteur (pastille verte sur la cartographie Allfibre).

(*) FttH : Fiber to the Home ce qui signifie « fibre jusqu'au domicile » ou encore désigné FttE pour les offres professionnelles destinées aux entreprises.

Le projet Grand Site de France bien engagé !



Échanges au cours d'un atelier dédié au tourisme dans le cadre du projet GSF

Le projet « Grand Site de France » initié par la commune de Conques-en-Rouergue, la Communauté de Communes et le Département de l'Aveyron se concrétise. Depuis plus d'un an, les trois collectivités se sont mobilisées pour élaborer le projet et préparer le dossier de candidature au label.

L'objectif est d'obtenir le prestigieux label Grand Site de France (détenu par seulement 18 sites en France) qui concerne des lieux remarquables par leur paysage et leur patrimoine, très connus et très fréquentés. Le label reconnaît que le site concerné est géré sur la base d'un projet de développement durable dont la qualité a été vérifiée.

Au-delà de la simple obtention du label, il s'agit de soutenir des projets et des actions qui encouragent tout à la fois la préservation et le développement du territoire de Conques.

Les objectifs sont en effet :

- De préserver et gérer durablement le patrimoine naturel et paysager ;
- D'encourager le développement économique local, à travers le tourisme mais aussi l'agriculture, l'artisanat, le commerce... ;
- D'améliorer l'accueil offert aux visiteurs et ainsi de les inciter à rester plus longtemps sur le territoire.

Ainsi, dans le cadre du projet, des actions seront prévues pour mettre en valeur le patrimoine, promouvoir les produits locaux, soutenir des projets agricoles et touristiques, offrir des services et des activités adaptées au site, favoriser l'animation locale, etc...

Les acteurs locaux ont été sollicités pour faire part de leurs idées. Des réunions publiques ont également été organisées en juin pour informer la population.

Au-delà de la commune de Conques-en-Rouergue, le territoire concerné comporte pour le moment une partie des communes de Cassaniouze, Prunes, Sénergues et Vieillevie qui ont manifesté leur souhait de s'associer à la démarche. La volonté partagée est en effet de renforcer les liens et les complémentarités au sein du territoire. Les limites du futur Grand Site de France devront toutefois être validées par l'Etat en vue du dépôt du dossier de candidature. Plus largement, ce label conforterait la notoriété et l'attractivité du territoire Conques-Marcillac et du Département.

Tourisme

L'Établissement Public Administratif (EPA) est présidé par Jean-Louis Alibert, Maire de Salles-la-Source. Cet EPA dispose de son autonomie morale et financière pour développer des projets visant à améliorer l'attractivité touristique du territoire. 5 agents de la Communauté de Communes Conques-Marcillac sont mis à disposition de l'Office de Tourisme à ce titre ainsi que 5 agents, à hauteur de 20% chacun, par la commune de Conques-en-Rouergue.

Le fonctionnement financier de l'Office de Tourisme est assuré par le montant de la taxe de séjour, de la dotation de l'Etat pour les communes touristiques, de la subvention de la Région dans le cadre de la labellisation Grand Site Occitanie et, pour la plus grande part, de la dotation d'équilibre versée par la Communauté de Communes. Le Département apporte sa contribution à travers un soutien technique et financier des projets.

L'attractivité touristique du territoire participe à son fonctionnement économique. Rappelons en effet que le territoire compte 233 hébergements marchands de toute nature (représentant environ 2 600 lits), 35 restaurants et, d'une manière générale, un certain nombre de commerces dont la viabilité économique est renforcée par la fréquentation touristique. Au total, le chiffre d'affaires induit par les activités touristiques est estimé à environ 8 000 000 € (hébergement marchand, hors résidences secondaires).

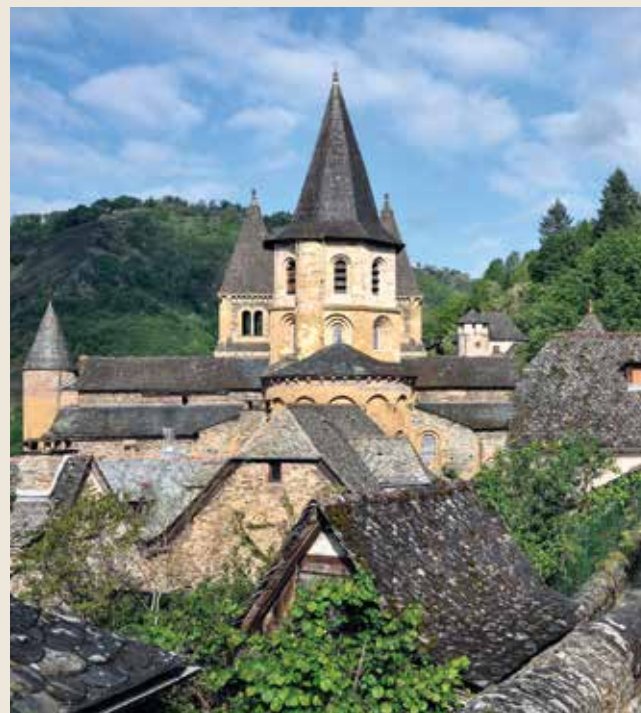
Quel est le profil type du touriste fréquentant le territoire ?

Les enquêtes réalisées par les agents d'accueil de l'Office de Tourisme permettent de dresser le portrait-robot du touriste (en tout cas de celui qui passe par un des bureaux de l'Office de Tourisme !).

Ce dernier a ainsi plus de 45 ans, réside quelques jours (70%), rarement plus d'une semaine (12%), sur le territoire. Il privilégie la plupart du temps les visites du patrimoine bâti et paysager (60%), les activités de pleine nature et le chemin de St Jacques (20%) mais concède également avoir quelques tentations d'ordre gastronomiques (10%). Notons que sur la base de ces enquêtes de proximité, 1 touriste sur 4 se rendant au bureau de Conques est d'origine étrangère (la clientèle espagnole, la plus importante, est en constante progression) et souvent d'origine très lointaine (Japon, Canada, Australie, Etats-Unis, Amérique du Sud...) alors qu'à Marcillac, la clientèle étrangère est inférieure à 10% avec une prédominance des anglais, des belges et des néerlandais.



Conques Grand Site Occitanie



Credit photo : Gilles Tordjeman

Dans la continuité de l'expérience « Grands Sites Midi-Pyrénées », la Région Occitanie a retenu le site de Conques en qualité de « Grand Site d'Occitanie » en décembre 2017.

Cette labellisation consacre ainsi à la fois la gestion patrimoniale de la commune de Conques-en-Rouergue et la stratégie de développement touristique de la Communauté de Communes Conques-Marcillac au travers de son office de tourisme.

Cette labellisation permet notamment un accompagnement financier de la Région sur la base du plan d'actions mis en œuvre par l'office de tourisme. Ce plan d'actions vise à renforcer l'accompagnement du développement d'une économie touristique concurrentielle tout au long de l'année profitant d'une meilleure captation des flux des visiteurs de Conques. Il promeut une offre d'accueil exemplaire et une expérience touristique durable et structurée.



Terra Trail : votre terrain de jeu



Anne-Lise Rousset, marraine de Terra Trail en plein effort (modéré !)
Crédit photo : @Gautier Grollemund / AL Rousset

C'est le 8 février de cette année 2019, en parallèle du Trail des Ruthènes, qu'a été inauguré l'espace Terra Trail. Depuis cette date, l'ensemble des 17 parcours, de 5 à 39 km de difficultés variables et permettant de (re)découvrir des paysages tous plus beaux les uns que les autres, ont été ouverts. Parmi eux, un mini Kilomètre Vertical a même été imaginé pour les spécialistes.

D'un point de vue développement stratégique, ce projet vise à donner plus de visibilité et de fréquentation au territoire, notamment sur les « ailes de saisons ».

Projet collectif par essence, cet espace n'aurait pu voir le jour sans l'implication sans faille des associations de trailers du territoire (Bruéjous Tassou Tour, La Grappe Sportive, Athlé Vallon, RandoRallye de Nauviale, Tanaquest, Trail des Ruthènes, Trail de Nuces) qui ont toutes participé à la construction du projet et à sa mise en œuvre, avec des tâches parfois assez ingrates. Un immense merci à l'ensemble d'entre elles ! Cette émulation continue aujourd'hui au tra-

vers des réseaux sociaux notamment. Suivez l'actualité de l'espace sur la page Facebook dédiée ([lien](#)) et challengez-vous sur Strava !

Rappelons également que l'Office de Tourisme a été accompagné par Adrien Séguret et la championne du monde Anne-Lise Rousset, marraine de Terra Trail, pour la structuration du projet et son volet promotionnel.

Implication également des communes, gestionnaires des chemins de randonnée, qui ont toutes concouru à la réussite du projet en rouvrant parfois, avec la collaboration des associations, des sections de sentiers et en signant, avec chaque propriétaire foncier concerné, des conventions de passage.

Au-delà de la participation des acteurs locaux, c'est aussi grâce au soutien financier du Département, de la Région et de l'Europe que ce projet a pu voir le jour (en plus de celui de la Communauté de Communes bien sûr !).

Pour en savoir plus : [lien](#)

Vignobles et Découvertes : entretenir la dynamique locale



Les prestataires labellisés en pleine séance « accords mets et vins » en janvier 2019

le vignoble de Marcillac ». Cette démarche a permis de créer un réseau de partenaires (hébergeurs, restaurateurs, vignerons, sites de visite, artisans d'art, prestataires de loisirs, organisateurs d'événements culturels...), et de leur proposer un plan de formation (accords mets et vins, cours d'anglais, « Eductours »). Voyages et accueils de presse notamment ont ainsi mis un coup de projecteur sur la destination.

En 2016, le territoire et 61 prestataires (70 prestations) obtenaient la labellisation « Vignobles & Découvertes » délivrée par Atout France et le Conseil Supérieur de l'Oenotourisme, formalisant ainsi la reconnaissance de la destination œnotouristique « Conques et

D'une durée de 3 ans, ce label porté par l'Office de Tourisme, devrait être renouvelé cette année. Le plan d'actions sera cette fois axé vers le partage d'expériences de la culture viticole locale à destination des habitants et des visiteurs.



Pour en savoir plus :
[Atout France](#)
ou : [Office de Tourisme](#)

Nouveau site internet

Depuis plus d'un an, l'Office de Tourisme dispose d'un nouveau site internet à l'ergonomie complètement repensée pour correspondre aux usages actuels. C'est le visiteur qui est au cœur du dispositif. Cet outil permet de donner une meilleure visibilité à l'offre touristique du territoire mais il a également été pensé au bénéfice des habitants en quête d'informations sur les activités associatives et culturelles. Aussi, n'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le site de l'Office de Tourisme ou, pour être certain de ne rien manquer, à vous inscrire à la newsletter qui vous permettra de recevoir mensuellement par mail toutes les idées de découvertes et de sorties.



Pour en savoir plus :
www.tourisme-conques.fr



Travaux de voirie : des budgets importants pour un patrimoine considérable



Reprofilage d'une voie d'intérêt communautaire à proximité de Saint Marcel (Conques-en-Rouergue).

Avec plus de 300 km de voirie à gérer, la Communauté de Communes consacre en 2019 un budget de l'ordre de 380 000 € HT pour les seuls travaux d'entretien (réfection linéaire des couches de roulement et travaux d'élagage) ou d'amélioration du patrimoine (élargissement de voie, sécurisation, notamment). Il convient d'ajouter à cette somme environ 200 000 € HT pour les travaux relatifs à l'entretien des abords (fauchage pour la sécurité, curage des fossés pour l'écoulement des eaux) et de réparation ponctuelle de la voirie.

En 2018, ce sont 12,5 km de voirie qui avaient été traités sur l'ensemble des communes. Des travaux de sécurisation d'un carrefour au grand Mas (Mouret) ont également été réalisés pour un montant de 77 000 € HT.

En 2019, 15 km environ de voirie sont concernés sur l'ensemble des communes. En matière de sécurisation, une opération aura lieu sur la commune de Nauviale pour faciliter le croisement des véhicules.

La voirie, c'est également l'entretien des dépendances, murs de soutènement et ponts pour l'essentiel. En 2019, deux ouvrages seront réparés, le pont du Fabié à Seveyrac (Salles-la-Source) et celui des Coustals à Saint-Christophe-Vallon pour un montant de l'ordre de 60 000 € HT.

**Budget Voirie 2019 :
640 000 €**

**Entretien et sécurisation
de 15 km de voirie**

Réparation de deux ponts



Terrassements réalisés dans le cadre de l'élargissement de la voie d'intérêt communautaire, à hauteur de Notre Dame de la Salette (Nauviale).



Le service de Transport à la demande de la Communauté de Communes Conques-Marcillac a encore évolué depuis le 1^{er} septembre 2015.

Deux nouvelles lignes complètent le service :

- L'une vers Decazeville pour les communes de Conques, Grand-Vabre, Noailhac, Sénergues, St Félix, St Cyprien.
- L'une vers la Gare SNCF de Saint-Christophe pour les communes de Mouret, Muret-le-Château, Nauviale et Pruines.

Un tarif réduit est appliqué pour les jeunes de moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi (*).

Comment cela fonctionne ?

- les destinations et les heures proposées sont fixées à l'avance,
- l'usager réserve son trajet au plus tard la veille du déplacement par téléphone directement auprès du transporteur,
- l'usager est pris en charge à son domicile et est déposé en un lieu de destination défini, à un horaire précis et est ramené à son domicile.

Où se renseigner ?

Après de votre Mairie ou de la Communauté de Communes Conques-Marcillac.

Vous habitez à	Vous souhaitez vous rendre à	Jours où cela est possible	Heures fixées		Combien ça coûte ?*		Qui contacter pour se renseigner et réserver ? (réservation au plus tard la veille de votre trajet)
			Arrivée à destination	Horaires de retour	Aller simple	Aller-retour	
Conques, Grand-Vabre, Noailhac, Sénergues, St-Félix, St-Cyprien	St-Cyprien-sur-Dourdou	Jeudi	9h00	11h30	4,50 €	7,00 €	SARL Taxis Lample 04 71 49 95 55 ou 06 07 75 93 32
	Rodez	Mercredi	14h00	17h00	7,00 €	10,00 €	
	Decazeville	2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredi du mois	9h00	11h30	7,00 €	10,00 €	
Mouret, Muret, Nauviale, Pruines	Marcillac	Mercredi	9h30	11h15	4,50 €	7,00 €	SARL ARA Taxis 06 07 19 32 98
		Jeudi	16h00	19h00			
		Samedi	9h30	11h15			
	Rodez	Mardi	14h00	17h00	7,00 €	10,00 €	
	Gare de St-Christophe	Tous les jours	Départ train de Paris	Arrivée train de Paris	7,00 €	9,30 €	
Clairvaux, Marcillac, St-Christophe, Salles-la-Source, Valady	Marcillac	Mercredi	9h30	11h15	4,50 €	7,00 €	Taxi de Clairvaux Mme Daffini 06 83 50 33 98
		Jeudi	16h00	19h00			
		Samedi	9h30	11h15			
	Gare de St-Christophe	Tous les jours	Départ train de Paris	Arrivée train de Paris	7,00 €	9,30 €	
	Rodez	Mardi	14h00	17h00	7,00 €	10,00 €	
	Nuces (liaison avec la ligne 204)	Mercredi	13h15	17h50	2,50 €	4,00 €	

(*) Un tarif réduit de 50% est proposé pour les demandeurs d'emploi et les jeunes de moins de 25 ans. Pour en bénéficier, il convient de retirer une carte sur présentation de justificatifs à l'Espace Emploi Formation, avenue Gustave Bessières.

Rezopouce : la mobilité se partage !



Un « rezopoucien » bien connu des services de la Communauté de Communes

55 « arrêts sur le pouce » ont poussé sur le territoire, profitez-en pour franchir le pas de l'autostop. Sus aux mauvaises excuses !

Le stop, c'est long !

Le temps d'attente est de 6 minutes en moyenne. Dans 90% des cas, il est inférieur à 10 minutes. Pas mal, non ?

Et ne pensez pas que ces statistiques ne valent que pour les routes à fort trafic. Là encore, stop aux fausses intuitions, c'est sur les petites routes de voisinage qu'on attend le moins selon une étude menée en périphérie de Bourg-en-Bresse (*).

(* consultez l'étude d'Autobus, résultats de deux journées de test d'autostop en périphérie de Bourg : [lien](#)

Rezopouce, c'est compliqué !

Ce n'est pas parce qu'il existe une application Rezopouce et qu'il est recommandé d'utiliser des panneaux indiquant la destination qu'il est obligatoire de se servir de ces outils (même si c'est mieux !).

Une pancarte (lisible !) permet de réduire le temps d'attente de 30 à 50%. C'est logique quand on est conducteur, on préfère savoir où souhaite aller l'autostoppeur au lieu de s'arrêter pour lui demander. En l'absence de pancarte, on pense toujours qu'il va réclamer une destination improbable !

Quant à l'appli, elle permet surtout, si on en ressent le besoin, de cerner le profil du conducteur et à ce dernier de se signaler comme dispo (mais ce n'est pas parce qu'il a oublié de mettre en route l'appli avant de partir qu'il n'est pas dispo, hein ?)

Le stop, c'est dangereux !

Depuis la création du dispositif en 2010 et les milliers de trajets partagés, un seul (oui, un seul) incident a été déclaré ; autant dire qu'il n'est pas plus dangereux de faire du stop que de marcher dans la rue. 2 000 collectivités feraient-elles la promotion d'un dispositif dangereux ?



Pour en savoir plus : <http://rezopouce.fr>

UN PETIT TEST POUR RIGOLER !

AVEZ-VOUS LE PROFIL ?

Cernez l'autostoppeur qui sommeille en vous ?

PASSEZ LE TEST !



En vacances :

- ▲ Pas de pression, vous vous contentez de caler les choses dans les grandes lignes.
- Vous avez besoin de planifier ; sinon, c'est le stress.
- ◆ Ça se jouera à l'humeur, au feeling, *Carpe diem*...

Le festival bat son plein :

- Vous faites abstraction du monde ; vous, c'est la musique avant tout.
- ◆ Vous rencontrez des gens de partout, c'est le bonheur !
- ▲ Vous n'êtes pas forcément à l'aise pour aller vers les gens, mais vous êtes toujours prêt à rendre service.

Vous prêtez votre appart' :

- ▲ Je donne la clé à Max, qui la donnera à Lou, qui la passera à Vic.
- ◆ Simple : vous laissez la clé au bar d'en dessous.
- Ma clé, je préfère vraiment la remettre en main propre.

Pour vous, colibri rime

avec :

- ◆ Pierre Rabhi.
- Gare de tri ?... Châtenay-Malabry ?
- ▲ Deux cents battements d'ailes par seconde, un record chez les oiseaux.

Si on ouvre votre ordi :

- Chapeau ! Tout est classé, rangé. Rien ne vous agace tant que de chercher un fichier pendant des heures.
- ◆ C'est un joyeux bordel, et chercher un fichier, c'est l'occasion de cliquer à droite, à gauche pour revoir des photos, de réécouter des sons, etc.
- ▲ Le bureau est blindé d'icônes mais vous savez exactement où vous en êtes.

Votre voisine âgée est bavarde

- ◆ Elle a juste besoin de parler, alors vous l'écoutez
- Pitié, pas les rhumatismes, vous plongez dans votre téléphone !
- ▲ Hum, hum... Vous acquiescez de la tête, pour le principe...

A deux heures du concert : bim ! Annulation.

- Vous dites « J'hallucine ! » en boucle, en vous faisant rembourser la place sur Internet.

▲ Pff... C'était quand même votre artiste préféré, quoi...

◆ Ça sera pour une prochaine. Apéro chez Léo, ça console !

Sur l'autoroute :

- ◆ Vous êtes plutôt file de droite, calé, à écouter de la musique ou bavarder.
- ▲ Vous êtes plutôt file du milieu, ni lièvre ni tortue.
- Vous êtes plutôt file de gauche, pas de temps à perdre ?

Opération emménagement, vous optez pour :

- ▲ Un petit mix entre vide-greniers et grandes enseignes.
- Une liste longue comme le bras au pays des Suédois.
- ◆ DIY, récup' et customisation.

Londres ou ailleurs, vous galérez pour trouver une rue :

- ◆ Vous demandez direct à un passant.
- ▲ Vous finissez par demander à un passant.
- Guide, téléphone, guide... tout sauf demander à un passant.

Un maximum de
 Vous êtes un futur talent de l'autostop !
 Vous êtes d'un naturel plutôt confiant et savez prendre la vie comme elle vient. Vous allez facilement à la rencontre de l'autre, et cette dimension relationnelle compte beaucoup pour vous. Ajoutez à cela votre aspiration à rendre le monde plus humain et plus durable, et voilà, vous avez toutes les ressources pour passer à l'autostop au quotidien et trouver ça génial !

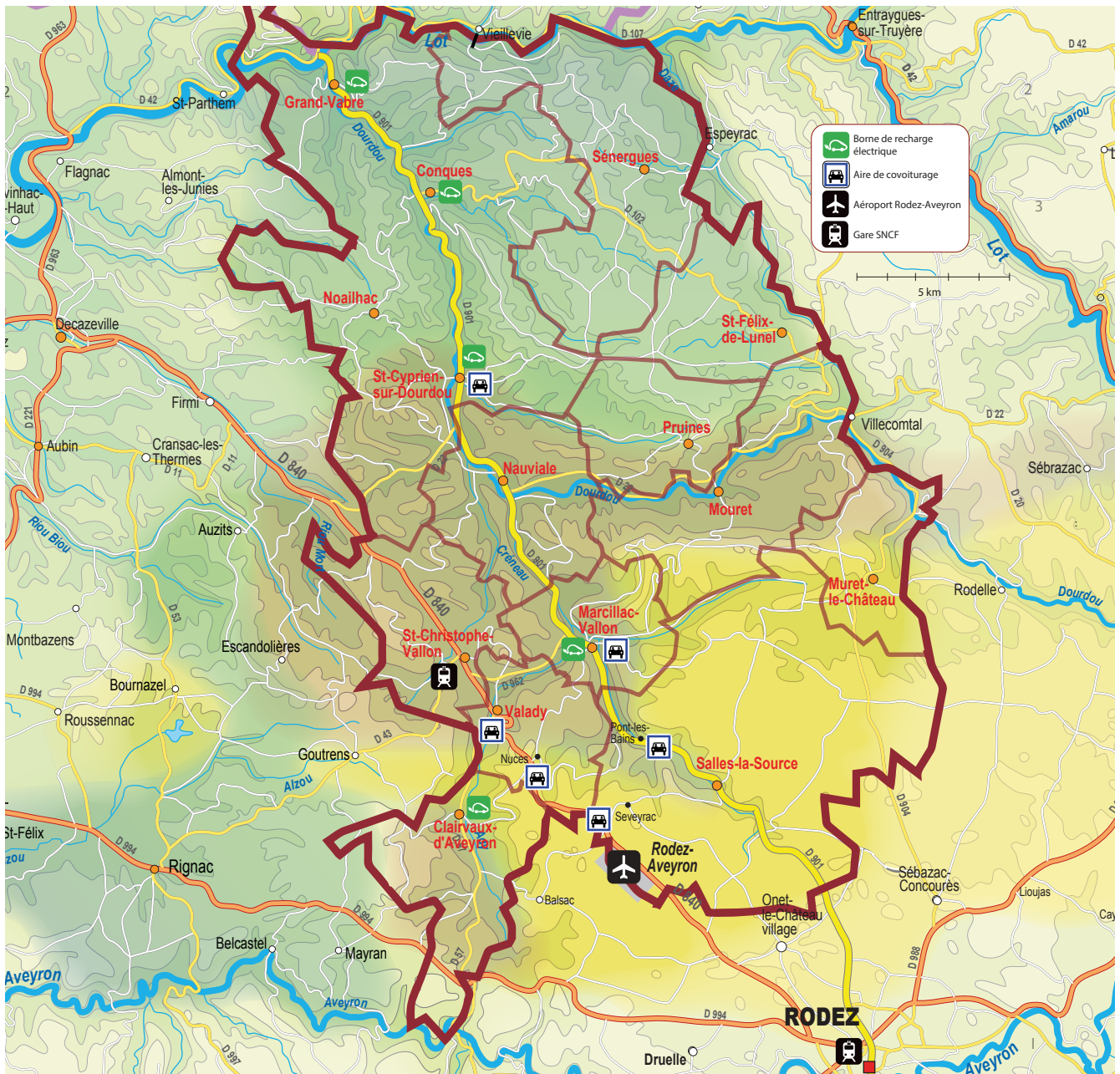
Un maximum de
 Stop no stop ? Votre cœur balance
 Vous êtes plutôt cool, tout en tenant vos caps, plutôt ouvert aux autres sans en faire des tonnes. Protéger l'environnement, pour vous, cela va de soi, mais il faut bien avoir que vous appréciez votre zone de confort. En sortit pour tenter le stop au quotidien peut vous demander un petit effort. Pour vous, l'essentiel est de vous motiver pour un premier trajet et de tester les avantages du stop au quotidien.

Un maximum de
 Le stop oui, mais pas (encore) pour vous...
 Vous trouvez que le stop au quotidien est une bonne idée sur le papier. Mais dépendre du bon vouloir de conducteurs inconnus ? Se contenter d'un horaire approximatif ? Ou là, ce n'est pas du tout votre trip ! Vous avez besoin de garder la maîtrise pour vous sentir bien. Et là planète ? Vous assurez votre prochain rendez-vous et après, promis, vous y penserez... Le jour venu, n'oubliez pas que, justement, l'autostop au quotidien est un excellent moyen de lâcher prise, de s'ouvrir aux autres et de vivre plus authentiquement l'instant présent. Et si vous commenciez par prendre des autostoppeurs ?

Des aires de covoiturage à votre service

La mobilité, ça se partage ! Cela peut passer par l'utilisation du dispositif Rezipouce mais également par le covoiturage. A cet effet, il existe 6 parkings dédiés sur le territoire, réalisés soit par le Département, soit par les communes souvent dans le cadre de leurs opérations de requalification de cœur de village.

Aussi, pensez à profiter de ces aménagements pour vos déplacements personnels ou professionnels, la carte ci-après vous rappelle la liste des aménagements existants.



LES AIRES DE COVOITURAGE

Salles la Source :

Aire de covoiturage – Parking de la salle des fêtes de Pont-les-bains ;
Aire de covoiturage de Séveyrac (RD 840).

Marcillac-Vallon :

Aire de covoiturage du Pont Rouge.

Valady :

Aire de covoiturage de l'ancienne gare à Nuces ;
Aire de covoiturage de la place des vignes.

Saint-Cyprien-sur-Dourdou

(Conques en Rouergue) :

Aire de covoiturage du parking Régis.

LiO du nouveau sur le réseau !



Deux lignes de bus interurbaines desservent le territoire Conques-Marcillac :

- La ligne 223 de Rodez à Grand-Vabre via Marcillac,
- La ligne 204 de Rodez à Decazeville via Valady et St-Christophe.

La Région Occitanie qui met en œuvre ce réseau a revu les horaires et le nombre d'allers-retours. Les nouvelles lignes devraient être opérationnelles dès septembre 2019 !

Les nouveautés pour la 223 :

- 2 allers-retours par jour entre Conques et Rodez d'avril à octobre en plus des bus scolaires et 1 dans le sens Rodez-Conques,
- 2 allers-retours par jour entre Marcillac et Rodez l'hiver en plus des bus scolaires et idem dans le sens Rodez-Marcillac,
- 4 allers-retours par jour d'avril à octobre en plus des bus scolaires et idem dans le sens Rodez-Marcillac.

Les nouveautés pour la 204 :

- 6 allers-retours St-Christophe-Rodez, en passant par Valady en plus des bus scolaires ; 7 allers-retours dans le sens Rodez-Saint-Christophe.

Retrouvez tous les renseignements sur les lignes et la tarification :

Maison de la Région - Service régional des Mobilités de l'Aveyron

41-43 rue Béteille - 12000 Rodez
Tél. : 0 806 80 12 12

[lien](#)

Horaires d'ouvertures du service de transports :
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Faciliter l'accès aux équipements sportifs et culturels pour les jeunes

En milieu rural, tout est plus beau mais tout est aussi souvent plus loin !

Aussi, les élus ont souhaité que la distance ne soit pas un frein pour l'accès aux équipements sportifs et culturels.

Pour cela depuis plusieurs années, la Communauté de Communes finance le déplacement des écoles vers les équipements sportifs du territoire et y consacre chaque année environ 18 000 euros.

De même, depuis cette année et en cohérence avec le projet culturel de territoire, la Communauté de Communes finance le déplacement des écoles vers des évènements ou des équipements culturels pour un montant d'environ 4 000 euros.



Aménagement du territoire et qualité environnementale

Entretien avec Patrice Catusse, agent responsable de l'entretien des stations d'épuration



Patrice Catusse

Chaque jour, 32 agents de la Communauté de Communes occupant des missions très variées travaillent à votre service. Parmi ces métiers, celui exercé par Patrice Catusse, qui entretient à temps plein une partie⁽¹⁾ du patrimoine de l'assainissement collectif. Interview

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Patrice Catusse, j'ai bientôt 58 ans et je travaille pour la Communauté de Communes depuis maintenant 13 ans.

Quelles sont les missions que vous accomplissez au quotidien ?

Depuis 2 ans, je suis en charge de l'entretien courant d'un certain nombre d'éléments indispensables au bon fonctionnement de l'assainissement collectif : les stations d'épuration bien évidemment mais également les postes de relevage⁽²⁾ ; parfois, je débouche des réseaux grâce au petit hydrocureur dont nous disposons.

Par exemple, cette après-midi, quel est le programme ?

Après le contrôle de ce poste de relevage dans le faubourg de Salles-la-Source (nettoyage du panier de dégrillage⁽³⁾, des poires de niveau, des parois du poste et contrôles sur l'armoire

électrique avec relevés de consommations, du nombre de déclenchement et du temps de fonctionnement de la pompe en particulier), je me rendrai sur les lagunes de Souyri où je ne ferai aujourd'hui qu'une simple opération de dégrillage, puis j'irai à la station de Mondalazac pour du dégrillage, vérification du filtre à pouzzolane et relevés de compteurs de volumes avant d'inverser l'alimentation des lits de roseaux. Je finirai par la station de Muret-le-Château où j'entreprendrai les mêmes opérations qu'à la station de Mondalazac.

Vous devez faire quelques kilomètres dans l'année !

Environ 15 000 par an.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

Tout (avec un large sourire !). Je suis assez indépendant au travail, je suis en extérieur, c'est important pour moi ! Mes missions sont assez variées techniquement, de l'entretien des espaces verts jusqu'à des interventions électrotechniques légères. Et puis, il est assez agréable d'avoir le sentiment que c'est grâce à soi que les installations fonctionnent, c'est assez valorisant (même si j'ai le sentiment que les habitants ne se rendent pas forcément compte des moyens qu'il faut mettre en œuvre pour cela). J'aime également le contact direct des usagers et avoir le sentiment du travail accompli lorsque j'arrive en urgence pour déboucher une section de réseau.

(1) Patrice Catusse gère le bon fonctionnement de 10 postes de relevages (sur 18 au total) et de 8 stations (sur 15 au total). Celles dont il ne s'occupe pas sont entretenues par des agents municipaux au travers de conventions, ou par l'entreprise Suez pour les stations de Marcillac-Vallon et de Conques.

(2) poste de relevage : il s'agit de puits à l'intérieur desquels se trouvent des pompes qui renvoient les effluents dans le réseau principal lorsque celui-ci se situe au-dessus d'un point bas à collecter.

(3) dégrillage : des grilles servent à retenir les éléments solides comme les lingettes nettoyantes et les protections hygiéniques qui n'auraient pas dû arriver dans le réseau des eaux usées. Ces grilles servent à protéger certains ouvrages comme les pompes de relevage ou les stations de traitement. Il convient de les nettoyer régulièrement, au risque de boucher le réseau, c'est ce qu'on appelle le dégrillage.

Travaux d'assainissement collectif à Saint-Christophe-Vallon : un nouveau chantier complexe

avec le soutien financier de



Après la réalisation pendant près d'un an et demi de travaux très complexes sur Marcillac-Vallon (entre Kervallon et Lindrevie), c'est un nouveau chantier très important qui a débuté au mois de juin de cette année. Ces travaux, au droit de la Route Départementale 840 (RD 840), dans l'agglomération de Saint-Christophe-Vallon, se termineront au mois de décembre.

La Communauté de Communes (eaux usées), la Commune (eaux pluviales) et le Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable de Montbazens/Rignac (SMAEP) ont en effet entrepris de changer leurs réseaux respectifs, tous en très mauvais état, avant que le Département n'intervienne à son tour pour refaire la couche de surface sur cette section.

Bien que la gêne engendrée soit importante, toutes les dispositions ont été prises pour qu'elle le soit le moins possible. Cette optimisation a démarré dès les études de conception des travaux assurées par la société Sud Infra Environnement (Espalion), maître d'œuvre de l'opération. L'entreprise Eiffage, retenue pour la réalisation des travaux, intervient ainsi de 6H00 du matin à 20H00 (en deux postes de 7H00) et le phasage des travaux a été optimisé, certains étant même réalisés de nuit.

La RD 840 est une route classée à grande circulation par l'Etat, les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) participent ainsi au suivi des travaux en donnant des préconisations sur les itinéraires de déviations « grande maille » et assurent le relai auprès des transports exceptionnels.

Les services du Département sont, pour leur part, associés au projet depuis son lancement pour accompagner maîtres d'ouvrage, maître d'œuvre et entreprises dans la gestion du phasage du chantier et des itinéraires de déviation locaux.

LE CHANTIER EN QUELQUES CHIFFRES :

- **Linéaire de canalisations changées/ mises en œuvre : environ 1km**
- **Coût des travaux assainissement (CCCM) : 490 796.90 € HT**
- **Coût des travaux réseau pluvial (Commune) : 382 394.50 € HT**
- **Coût des travaux eau potable (SMAEP) : 493 151.25 € HT**
- **Coût des études : 88 502 € HT (EU/EP)**
- **Subvention de l'agence de l'eau (sur assainissement seulement) : 265 000 € HT**



Mais également...



Le nouveau poste de relevage de Valady réalisé par l'entreprise Costes TPA

Un poste de relevage à Valady

L'entreprise Costes TPA (Mouret) a mis en place en mai 2019 un poste de relevage sur la commune de Valady pour permettre aux effluents du secteur de la Crouzette, l'Artillerie et du Mazet (soit 60 « équivalent-habitants ») de rejoindre le réseau collectif (et au final les lagunes de Valady). Les travaux, d'un montant de 39 890 € HT, ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre des services de la Communauté de Communes.



L'entreprise Suez est intervenue pour changer les rampes d'aération de la station de Marcillac-Vallon (en bas au centre de l'image).

Remplacement des diffuseurs des rampes d'aération de la station de traitement des eaux usées (STEU) de Marcillac-Vallon

La station de Marcillac-Vallon souffle en cette année 2019 ses 10 bougies. Aussi, était-il temps de changer les 138 diffuseurs des rampes d'aération qui servent à injecter de l'oxygène nécessaire au développement bactérien permettant ainsi la dégradation de la pollution des eaux usées (matières organiques). Cette opération a été réalisée au mois de juin 2018, là encore sous maîtrise d'œuvre des services de la communauté de communes. Le montant de l'opération s'élève à 53 070 € HT. Les entreprises SUEZ EAU FRANCE et AQUASYSTEM ont réalisé les travaux.



Les lagunes de Valady

Le curage des lagunes de la station de traitement des eaux usées (STEU) de Valady – Saint-Christophe-Vallon

Après le curage du lagunage de Clairvaux en 2017, c'est au tour des lagunes de Valady – St-Christophe de subir le même traitement ! Ces travaux, qui sont réalisés tous les 10 ans environ, ont eu lieu en août 2019 et ont été réalisés par l'entreprise Alliance pour un montant de 60 000 € HT environ. Rappelons que la qualité physico-chimique des boues rend possible leur épandage sur des terres agricoles. Cet épandage des 3 841 m³ de boues estimées serait impossible sans l'accord des agriculteurs qui se montrent toujours très à l'écoute pour ce genre d'opération ; qu'ils en soient remerciés.

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Après Salles-la-Source l'année dernière, c'est désormais sur les communes de Clairvaux d'Aveyron, Saint-Christophe-Vallon, Pruines et Mouret que les contrôles des systèmes d'assainissement non collectif sont réalisés cette année. Les 2 agents du SPANC s'attachent ainsi à vérifier l'état des installations et l'entretien des systèmes qui doit être réalisé fréquemment pour en garantir le bon fonctionnement.

PLUI : c'est parti !



Les Maires du territoire et le Président ont signé une charte de gouvernance pour l'élaboration du PLUi en mai 2019 (crédit photo : Bernard Segonds)

Dans sa séance du 18 mars 2019, le conseil communautaire a lancé officiellement l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il s'agit là d'une étape importante pour la définition d'une politique d'aménagement à l'échelle de la Communauté de Communes qui mobilisera les élus, les services mais également les habitants du territoire jusqu'à l'approbation du document prévue pour fin 2022.

Ainsi, à terme, le PLUi se substituera aux documents de planification existants à l'échelon communal (PLU, cartes communales) ou viendra combler le manque pour les communes ne disposant pas de document actuellement (celles qui appliquent le Règlement National de l'Urbanisme).

Des objectifs définis pour respecter les particularités du territoire et ses impératifs de développement

Les objectifs retenus par les élus pour guider l'élaboration de ce document sont les suivants :

1. Promouvoir un aménagement du territoire dynamique et raisonné en termes de gestion des ressources et consommation des espaces ;
2. Offrir un cadre de vie qualitatif pour asseoir le développement démographique du territoire ;
3. Maintenir l'équilibre et le niveau de diversification du modèle économique du territoire en pérennisant la composante productive et en stimulant l'économie résidentielle ;
4. Garantir la qualité environnementale et accompagner la transition énergétique du territoire.

Une coopération affirmée avec les communes

Bien que l'élaboration du document se réalise à l'échelle de la Communauté de Communes

pour des questions de cohérence (et également de mutualisation des coûts), les élus ont souhaité réaffirmer le rôle des communes dans l'élaboration de ce document.

C'est ainsi qu'une charte de gouvernance, téléchargeable sur le site de la CCCM, a été signée le 20 mai 2019. Ce document formalise les modalités de coopération entre communes et intercommunalité dans une logique de co-construction.

L'engagement d'associer tous ceux qui le souhaitent

Les élus ont souhaité que les habitants, mais également les entreprises, les associations, et d'une manière générale, toutes les forces vives du territoire, soient associés à l'élaboration de ce document. Il est ainsi prévu des temps forts en matière de concertation pour informer et recueillir les avis de tous. Pour cela, il est notamment prévu :

- La mise à disposition d'un document de synthèse faisant part au fil de l'eau des avancées dans l'élaboration du document
- La mise en place de registres de concertation au siège de la CCCM et dans chaque commune du territoire
- La création d'une adresse mail spécifique (plui.cccm@gmail.com) permettant à tout un chacun de faire part de ses observations
- L'organisation de réunions publiques d'information et d'ateliers participatifs
- La tenue d'une enquête publique (réglementaire) avant l'approbation du document (prévue pour fin 2022).

Aussi, pour ne rien manquer, pensez à vous tenir informés en suivant l'actualité de la démarche sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) et le site de la CCCM : [lien](#)

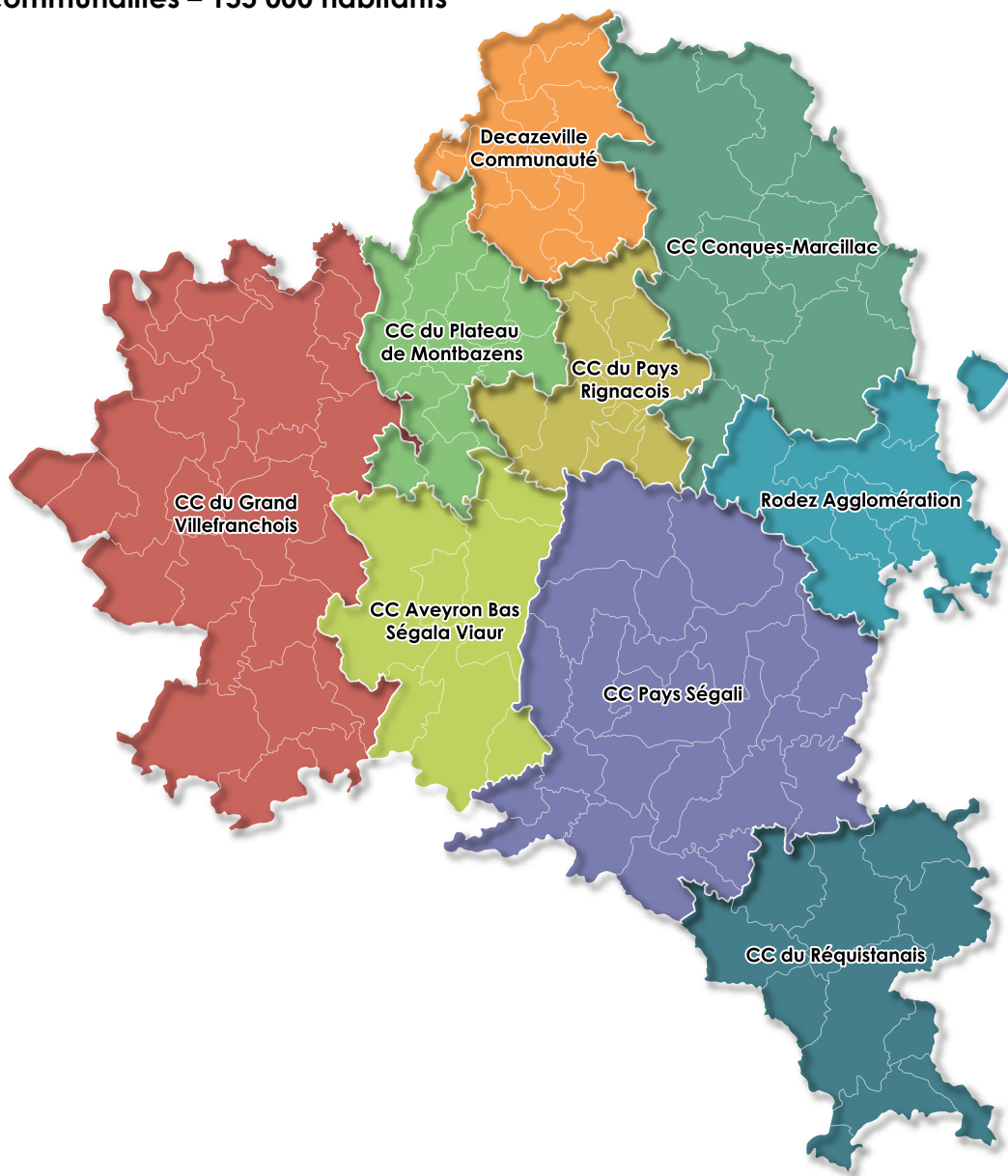
BRÈVE SCOT

Le Schéma de COhérence Territoriale (SCoT) a été arrêté en juillet 2019. L'enquête publique aura lieu au mois de novembre avant toute approbation définitive. Les élus communautaires, notamment ceux siégeant au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Centre Ouest Aveyron qui établit ce document et les services de la CCCM, participent activement à son élaboration. En effet, le SCoT constitue la vision à long terme de l'aménagement du territoire concerné (soit 1/3 de la surface du Département pour 160 000 habitants environ).

Les PLUi de chacune des intercommunalités (Communauté de Communes, Communauté d'Agglomération) devront s'inscrire dans un rapport dit de « compatibilité ». A titre d'exemple, cela signifie que si le SCoT prévoit tant d'hectares dédiés à l'urbanisation de terrains à vocation économique, il ne faudra pas que le PLUi en prévoie 2 fois plus.

Carte du territoire couvert par le futur SCoT

9 intercommunalités – 155 000 habitants



Collecte des déchets : Des progrès à confirmer

Malgré une augmentation constante des coûts liés au transport et au traitement des déchets, le choix a été fait cette année encore de conserver un taux stable pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Ce choix a été rendu possible notamment du fait que, grâce aux habitants du territoire, les performances en matière de tri sélectif se sont accrues de manière conséquente ces dernières années permettant à la Communauté de Communes de dégager environ 15 000 € d'économie sur ce poste depuis 2016 !

Preuve en est que la gestion des déchets nous concerne tous et qu'en la matière, c'est la somme des efforts individuels qui fait les résultats collectifs.

Selon les données existantes à l'échelle du département ⁽¹⁾, le territoire peut être considéré parmi les bons élèves en matière de tonnages collectés d'ordures ménagères résiduelles (sacs noirs) avec une moyenne en 2017 de 206 kg/an/habitant (Conques-Marcillac est 7ème sur 18 territoires sur ce critère, cf. figure 1). La moyenne départementale se situe à 230 kg/an/habitant (208 kg/an/habitant en milieu rural au niveau national). C'est bien mais avec l'augmentation à venir de la fiscalité sur l'enfouissement (TGAP ⁽²⁾) des déchets, il est important de faire baisser ce chiffre.

Comment ?

- En étant encore meilleur sur le tri ! Même si la performance de tri a augmenté de manière sensible ces deux dernières années sur le territoire (cf. figure 2), des progrès restent à faire ! 58 kg/an/habitant, avec une moyenne départementale située à 61 kg/an/habitant et un nombre important de territoires se situant aux alentours de 70 kg/an/habitant (Conques-Marcillac est 14^{ème} sur 18 territoires sur ce critère). Ces chiffres signifient qu'une part importante de déchets placés dans les sacs noirs pourraient être triés (sacs jaunes). Adoptez les bons gestes en triant plus et en cas de doute consultez la dernière page de ce bulletin.
- En compostant vos déchets ! Selon une étude de l'ADEME, le compostage permettrait d'économiser a minima 40 kg/an/habitant soit 20% du tonnage des ordures ménagères résiduelles, rien que ça ! Et en plus, si vous avez la chance d'avoir un jardin, c'est excellent pour le potager ! Alors, n'hésitez plus, venez chercher un composteur à la Communauté de Communes, qui vous en cédera un pour seulement 20 € !

(1) Etude réalisée pour le compte du Sydom, syndicat départemental de traitement des ordures ménagères. Le Sydom est un regroupement des communautés de communes et d'agglomération (et du Département) ; il a pour mission de traiter les déchets. Les communautés de communes et d'agglomération, pour leur part, collectent les déchets.

(2) La TGAP est la Taxe Générale sur les Activités Polluantes. Il s'agit d'une taxe due par l'ensemble des acteurs qui produisent de la pollution, des déchets, etc... Cet outil fiscal est utilisé par l'Etat pour encourager les producteurs d'activités polluantes (l'enfouissement des déchets est une activité polluante) à faire des efforts de réduction. Pour ce qui concerne l'enfouissement des déchets, cette taxe, acquittée par le Sydom (qui la fait payer indirectement à ses adhérents), passera de 41 à 65 € la tonne entre 2019 et 2025 soit une augmentation de plus de 50% ! Mieux trier, c'est bon pour l'environnement mais c'est également bon pour le portefeuille ! Rappelons que la loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte fixe un objectif de réduction de 50% d'ici à 2025 (par rapport à 2010) des volumes mis en décharge.

Des progrès qui doivent se poursuivre :

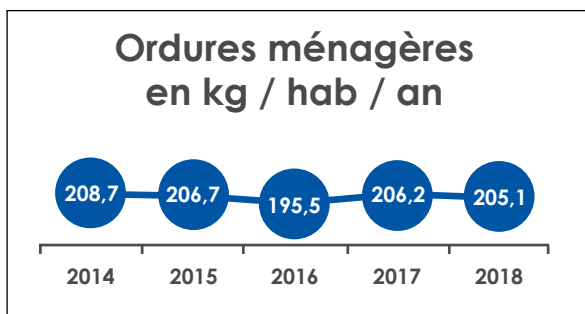


Figure 1 : Evolution depuis 2014 du poids d'ordures ménagères résiduelles (sacs noirs) collectées par habitant sur le territoire de la Communauté de Communes

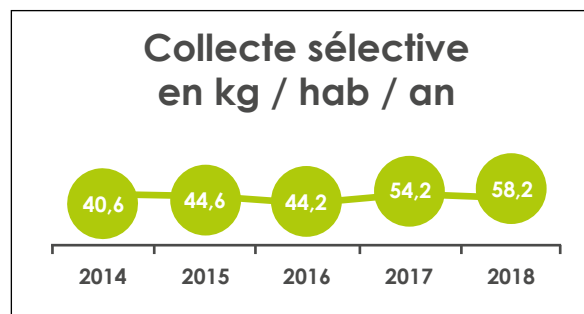


Figure 2 : Evolution depuis 2014 de la performance par habitant en matière de collecte sélective (sacs jaunes) sur le territoire de la Communauté de Communes

Quelques éléments de coût :

- Coût du traitement des ordures ménagères résiduelles (sacs noirs) : 119 € HT la tonne
- Coût du traitement de la collecte sélective (sacs jaunes) : fonction de la performance (nb/kg/an/habitant) et du taux d'erreur de tri constaté. En 2018, le coût pour la CCCM a été de 8 € HT par tonne (38 € HT en 2016 !).
- Coût du compostage : gratuit !



La déchetterie de Malviès à Marcillac-Vallon

Les travaux sur la piscine de Saint-Cyprien-sur-Dourdou : plus compliqués que prévu

Nombre d'entre vous se sont légitimement interrogés sur le fait que cette année encore la pataugeoire de la piscine de Saint-Cyprien-sur-Dourdou était fermée au public.

En effet, les travaux auraient dû être terminés à l'automne 2018 mais sont finalement en voie d'achèvement lors de la parution de ce bulletin.

Sans entrer dans les détails techniques, si les travaux ont dû être arrêtés en 2018, c'est en raison du très mauvais état dans lequel se trouvait le fond du bassin qui obligeait à une reprise lourde de la structure non prévue initialement. Compte tenu de l'importance de cet équipement pour le territoire, il avait alors été décidé d'arrêter les travaux pour qu'à minima le grand bassin soit accessible au public pendant l'été 2018.

Cette année, malgré une meilleure définition technique des travaux à réaliser, c'est une

difficulté contractuelle avec une entreprise qui a retardé la réalisation des travaux...

Au final, ces travaux, qui seront achevés à l'automne, permettront de redonner une seconde jeunesse à cet équipement majeur avec de nouveaux revêtements (résine) pour le grand bassin et la pataugeoire et une réhabilitation du bâtiment pour un montant total de travaux de 298 000 € HT environ.

La Communauté de Communes souhaite remercier vivement les partenaires financiers qui l'ont accompagnée dans le cadre de cette opération :

- Etat : 59 700 €
- Région Occitanie : 59 300 €
- Département de l'Aveyron : 42 820 €



Les frais d'installation pris en charge à 100%

Le 1^{er} octobre 2018, la Communauté de Communes a signé une convention de partenariat avec l'association PRÉSENCE VERTE Midi-Pyrénées Nord.

Les élus ont souhaité participer à la prévention des risques de chutes et à la protection des personnes, en les accompagnant ainsi que leur famille à se doter d'un système de téléassistance pour favoriser leur maintien à domicile.

Depuis plus de 30 ans, Présence Verte est le partenaire de l'autonomie des personnes isolées ou fragilisées et/ou en perte d'autonomie, leur permettant de continuer à mener des activités chez elles et autour de chez elles en toute sécurité.

Comment cela fonctionne ?

Présence Verte assure l'installation du matériel, effectue la démonstration de son fonctionnement. Elle assure également toute intervention technique ou de dépannage auprès des abonnés.

Combien ça coûte ?

La Communauté de Communes Conques-Marcillac s'engage pour chacun de ses habitants à prendre en charge 100% des frais d'installation soit 30€.

L'association Présence Verte s'engage à vous informer sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de vos ressources et de votre autonomie.

Certaines caisses de retraite (MSA, CARSAT, RSI, ...), le Conseil Départemental avec l'A.P.A. (aide personnalisée à l'autonomie)... peuvent participer au coût de l'abonnement mensuel.

Présence Verte est titulaire de la déclaration « service à la personne » qui permet de bénéficier d'une déduction fiscale ou d'un crédit d'impôt de 50% selon les dispositions fiscales en vigueur.

Comment en bénéficier ?

Tous les documents techniques descriptifs du service d'installation sont tenus à la disposition du public à la Communauté de Communes, dans les Mairies et au Point Information Sénior. Il vous suffit de remplir la demande de Téléassistance et de la transmettre à Présence Verte.

Pour plus de renseignements :
contactez Présence Verte Rodez
15-17 avenue Victor Hugo - 12000 RODEZ
www.presenceverte.fr
05 65 75 39 03

Carte multi-activités 12-18 ans : un succès grandissant



La carte multi-activités à destination des 12-18 ans a, dès son lancement en 2017, connu un franc succès avec pas moins de 222 retraits. Ils étaient 230 à la retirer en 2018, record à battre !



Cette carte permet de bénéficier de réductions commerciales chez certains prestataires du territoire (grand merci à eux !) et d'entrées gratuites dans les piscines de Marcillac-Vallon et Saint-Cyprien-sur-Dourdou (Conques-en-Rouergue).

Sa détention permet également de bénéficier d'activités culturelles et sportives gratuitement sur l'ensemble du territoire, en période estivale notamment. C'est ainsi que pendant l'été 2019, les détenteurs de la carte ont pu :

- Bénéficier d'une demi-journée d'animation autour de la thématique Terre-Lune-Soleil au musée des arts et métiers traditionnels de Salles-la-Source le 10 juillet
- S'initier à la pêche pendant les 15 juillet et 1^{er} août à Marcillac avec l'école de pêche fédérale de l'Aveyron
- Faire du canoë, du paddle ou du kayak à la base nautique de Grand-Vabre (Conques-en-Rouergue) le 18 juillet
- S'entraîner aux sports de pleine nature (course d'orientation, spéléo, rando aquatique, etc...) le 22 juillet à Salles-la-Source
- Faire du quad et du laser game le 30 juillet à la Vayssière (Muret-le-Château)
- Faire du paint-ball et de l'e-bike le 31 juillet à Pont-les-Bains (Salles-la-Source)
- Découvrir la via ferrata en parcourant les falaises de Seveyrac (Salles-la-Source) le 5 août
- S'initier à la gravure sur bois au musée des arts et des métiers traditionnels de Salles-la-Source le 7 août dans le cadre de l'exposition « des mains pour penser »

Autant d'activités culturelles et ludiques qui permettent aux détenteurs de la carte, si besoin était, de (re)découvrir la multitude de richesses offertes par leur territoire.

LES PARTENAIRES DE LA CARTE MULTI-ACTIVITÉS

Vert Tea Jeu

10 % de réduction sur le parcours accro-branches à Pont-les-bains et sur les activités de pleine nature. Réservation obligatoire 06.81.30.79.22 www.vert-tea-jeu.com

Les Ailes Ruthénoises

Découvrez l'Aveyron autrement, sur réservation :

- vol découverte 30 mn 90 € au lieu de 110 € (3 pers maxi)
- vol d'initiation au pilotage 30mn 110€ au lieu de 150€

05.65.59.19.12 www.ailes-ruthenoises.fr, Aéroport Rodez Aveyron.

ASV'OLT

10% de réduction sur la location de Canoë-Kayak, sur réservation. 04.71.49.95.81 www.asvolt.com

Air Globe

10% de réduction sur les stages moto (à partir de 11 ans) et 10% de réduction sur les randonnées Fun e-bike (motos électriques, à partir de 14 ans, permis scooter obligatoire). 06.20.76.95.28 www.air-globe.com

Vent de liberté

De la glisse, des virages, des sensations. 10% de réduction sur les stages de pilotage quad (à partir de 11 ans) ou moto (à partir de 12 ans) durée 1h30. 06.83.12.99.94 www.ventdeliberte.com

LES PARTENAIRES DE LA CARTE MULTI-ACTIVITÉS

O' P'tit Papier

10% de réduction. Venez découvrir l'atelier O'Ptits Papiers à Saint-Cyprien, l'univers de la création plastique autour du papier. 05.65.69.72.84 / 06.40.84.51.09

www.magalivermeersch12.wordpress.com

Loisirs Loc VTT

10% de réduction pour la location et sur les randonnées accompagnées en VTT classiques ou électriques sur réservation. Site de Pont-les-bains du 9 juillet au 19 Août. 06.86.43.24.90

www.loisirs-loc-vtt.com

Cyber Base Conques-Marcillac 3 heures en accès libre ou 1 heure d'accompagnement individuel pour une demande précise, sur rendez-vous 05.65.47.05.97

www.facebook.com/cbbconquesmarcillac



Aveyron Laser

13% de réduction sur la session de Laser Game. Vivez le Laser Game en forêt avec des équipements de 110 m de portée 06.32.14.75.60 www.aveyron-laser.com

DA Informatique

À Nuces 20% sur la réalité virtuelle. Venez découvrir la réalité virtuelle, une expérience unique entrez et ressentez le jeu : 05 65 42 07 23 www.facebook.com/DA-informatique-et-realité-virtuelle

VISITES CULTURELLES

Conques

Accès gratuit aux visites individuelles du trésor de Ste Foy.

2€ pour les visites guidées sur présentation de la carte (le village, l'abbatiale, tympan, tribunes, les vitraux de Pierre Soulages, le trésor de Ste Foy)

Contact : Office de Tourisme 05.65.72.85.00 www.tourisme-conques.fr

Entrées gratuites aux spectacles organisés par l'ADEC au centre européen de Conques

Contact: ADEC 05 65 71 24 00 www.centre-europeen.com

Musée des Arts et Métiers traditionnels à Salles-la-Source

Séances de planétarium gratuites, l'accès au musée est gratuit pour les moins de 26 ans.

Nuit des étoiles

Le 10 août de 21h à minuit séances de planétarium, observation du ciel et projection du film « L'œil de l'astronome ». Gratuité de l'entrée du musée pour les porteurs de la carte COM COM 2019.

Contact Musée des arts et métiers traditionnels 12330 SALLES-LA-SOURCE

05.65.67.28.96 musee.salleslasource@aveyron.fr





Classe de clarinettes

L'école de musique Conques-Marcillac est une école associative composée d'un bureau, d'une directrice et de professeurs de musique. Elle est ouverte d'octobre à juin et bénéficie du soutien de la Communauté de Communes Conques-Marcillac.

12 professeurs enseignent la musique pour tous (enfants, ados et adultes) avec des cours hebdomadaires collectifs de formation musicale ainsi que des cours individuels d'instruments au choix : accordéon, batterie, chant, clarinette, flûte traversière, guitare, orgue, piano, saxophone, trombone, tuba, trompette. De plus, les élèves ont la possibilité de participer à l'initiation au chant choral ou à l'orchestre. L'éveil musical est proposé aux petits de 5 et 6 ans.

L'école forme aussi des musiciens qui se joindront éventuellement à l'orchestre d'harmonie ; elle participe aux animations et manifestations événementielles du territoire (téléthon, fête de la musique, etc...) et organise son traditionnel concert de fin d'année. Rappelons qu'il existe une antenne sur la commune de Conques-en-Rouergue dans le bourg de Saint-Cyprien-sur-Dourdou.



Coordonnées & renseignements :

École de Musique Conques-Marcillac
Mairie - Tour de ville
12330 Marcillac vallon

- Direction :
Éliane Walther - tel : 06 52 98 99 04
- Horaires d'ouverture du secrétariat :
tous les mercredis de 10 h à 12 h.
- Communication de l'école et
représentations de l'orchestre auprès
des diverses associations et mairies :
Gilles Montagnan Tel : 06 89 83 19 67
- Mail : em.marcillacvallon@laposte.net
- Site web: www.ecole-musique-conques-marcillac.com

Vallon de Cultures : une culture au plus près des habitants

*E*n 2017 et 2018, l'activité de Vallon de Cultures s'est déployée selon trois axes : structurer son action par des lignes bien identifiées, améliorer sa visibilité et mettre en place de nouveaux partenariats.

1^{er} axe - Structuration de l'action :

1. Par la mise en place d'une programmation de proximité :

Cette programmation interdisciplinaire valorisant patrimoine et ressources locales se construit avec des acteurs locaux : associations, comités des fêtes, producteurs dans le respect de l'équilibre territorial, et vient à la rencontre de nouveaux publics, notamment dans les zones les plus rurales.

Ainsi, en 2017/2018, 54 actions ont touché 5 900 spectateurs et une trentaine de partenariats ont soutenu les associations (communication, aide technique).

Temps fort : le Festival « ThéâtraVallon » dont le succès s'accroît chaque année (1 400 spectateurs en mars 2019).

2. Par des actions envers les publics spécifiques :

Scolaires, jeune public, personnes âgées et public éloigné de la culture. Ces actions sont menées en partenariat avec Aveyron Culture et ses « Itinéraires artistiques », la MJC de Rodez, et les bibliothèques : Prix des collégiens et rencontres avec auteurs en marge du Festival du Livre de Jeunesse de Sainte-Radegonde, au bénéfice de 1 500 enfants.

Mentionnons aussi le projet « Histoires Cousues » avec les personnes âgées et le projet photo « Re-pères » avec les adolescents.

3. Par l'accueil en résidence de création, dispositif qui favorise les échanges avec les artistes et la construction d'actions ancrées sur le territoire (ateliers, stages).

4. Par le soutien aux acteurs culturels du territoire.

2^{ème} axe - Amélioration de la visibilité de nos actions : édition d'un programme trimestriel, création d'un site internet et d'une newsletter.

3^{ème} axe - Développement de nouveaux partenariats et recherche active de nouvelles sources de financement, en répondant à des appels à projets et en activant le mécénat. Ainsi, les projets « Histoires cousues », « Re-pères », « Gepetto », « Reset », « ThéâtraVallon » et « Solex » ont bénéficié de financements CAF, MSA, Conseil départemental, Confédération des Financeurs, DRAC.

Pour 2019, ces lignes inscrites dans le projet culturel de territoire de la CCCM sont reconduites, avec intensification de propositions scolaires en partenariat avec l'Education Nationale, suivies de trois résidences de création (Reset/Cie Mungo-Frankenstein/Cie Cœur à barbe-Solex/Cie la Façon) et de l'appel à projet « Culture et handicap ». Sans oublier la participation à « Nos campagnes, regards croisés ».

*Pour le Bureau de Vallon de Cultures,
Sophie Fraissine, présidente-mai 2019*



*Au bout du comptoir la mer,
Olivier Jeannelle, La Diligence
Nuces, 2018*



*Au bout du comptoir la mer,
Olivier Jeannelle, La Diligence
Nuces, 2018*



TheatraVallon, Edition 2019

Point Info Séniors : un lieu dédié !



Le Point Info Seniors est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation ouvert à toutes les personnes du territoire âgées de plus de 60 ans et leurs proches. Vous y trouverez notamment des informations sur les dispositifs de maintien à domicile (aide à domicile, accueil de jour, téléassistance, soins infirmiers à domicile, aménagement du logement, etc...), sur les établissements d'hébergement (EHPAD, famille d'accueil), ainsi qu'une aide administrative, un soutien dans vos démarches, une orientation vers les services compétents. Un accompagnement peut vous être proposé si nécessaire.

Au fil des années l'activité du Point Info Seniors reste importante. En 2018, 293 personnes ont sollicité le PIS donnant lieu à 792 interventions.

Le Point Info Seniors propose également des animations collectives en réponse aux besoins identifiés sur le territoire ; ainsi en 2018 ont eu lieu :

- 3 ateliers de révision du code de la route sur les communes de Grand-Vabre, Saint-Félix de Lunel et Mouret animés par un moniteur d'auto-école
- 1 atelier mémoire à Nuces animé par Fernanda Gallois
- 2 journées intergénérationnelles au sein de l'EHPAD de Clairvaux en collaboration avec les enfants de l'école de Bruéjous
- 1 atelier sommeil à Nauviale animé par une psychologue clinicienne Justine Grandchamp
- 1 formation pour les aidants à Nauviale en partenariat avec l'association française des aidants

En 2019 un forum destiné aux jeunes retraités aura lieu le Jeudi 21 Novembre de 13h30 à 17h à la Salle des fêtes de Marcillac. Au programme une conférence de Maître SELIEYE, notaire, des stands et un spectacle intitulé « Vieillir d'accord mais... y'a pas le feu ».

Permanences :

La coordinatrice du Point Info Seniors vous accueille sans rendez-vous lors des permanences les :

- Mardis à Marcillac (EHPAD Résidence du Vallon) de 10h à 12h
- Jeudis à Saint-Cyprien (accueil de jour les myosotis) de 10h à 12h
- En dehors de ces horaires, des rendez-vous sont possibles tous les jours de la semaine au bureau ou à domicile. Le secrétariat est joignable au 05 65 42 29 33



Rencontre entre générations à l'occasion du projet « ils sont vieux... ils nous apprennent » le 4 octobre 2018

Adresse postale :

Communauté de Communes - 11 place de l'église - 12330 MARCILLAC
Téléphone 05.65.42.29.33 - Courriel : pointinfoseniors-capa@orange.fr



La Banque Alimentaire créée en 1997 dans le cadre du CCAS de la Commune de Marcillac, ne répondait plus aux exigences actuelles :

- Bénéficiaires répartis sur tout le territoire de la CCCM,
- Obligation d'obtenir une homologation auprès de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations) afin de pouvoir obtenir, stocker et distribuer des denrées,
- Obligation d'utiliser un logiciel informatique fourni par la fédération nationale des Banques Alimentaires afin de gérer nos stocks, le suivi des denrées et la liste des bénéficiaires,
- Obligation de créer une entité afin de signer une convention avec la Banque Alimentaire Aveyron-Lozère.

Dans le cadre de son projet social de territoire, la CCCM a donc décidé de réorganiser l'aide alimentaire aux plus démunis.

En novembre 2017, l'association Conques-Marcillac-Solidarité a vu le jour dans ce but.

A sa création, cette association a été bien aidée par la CCCM pour l'achat de matériel informatique, de caisses de transport, une subvention d'investissement pour l'achat de congélateurs et la mise à disposition d'un fourgon donné par la commune de Marcillac. Grâce à tout cela, nous avons pu équiper notre local afin d'assurer au mieux le stockage des denrées sèches, fraîches et surgelées.

Quelques précisions :

La distribution se fait toujours le 3^{ème} vendredi du mois.

6 bénévoles assurent le transport des denrées fraîches depuis le local de la Banque Alimentaire Aveyron-Lozère à Rodez, la répartition en fonction du nombre de personnes dans les foyers et la distribution.

Des distributions ponctuelles peuvent avoir lieu, en cas d'urgence, à la demande des services sociaux.

Comme auparavant, une personne bénévole est chargée dans chaque commune d'apporter les colis à ceux qui ne peuvent se déplacer.

Les services sociaux invitent les bénéficiaires à solliciter notre association après étude de leur situation et pour une durée déterminée.

Quelques chiffres pour 2018 :

- Collecte de fin novembre: 2,790 tonnes de marchandises, soit une augmentation de 9% par rapport à la précédente collecte.
Merci aux donateurs anonymes. Ces produits, secs pour la plupart, seront distribués aux bénéficiaires de notre secteur tout au long de l'année.
- 54 foyers aidés ponctuellement ou sur une durée plus ou moins longue. Cela représente 100 personnes environ, réparties sur presque toutes les communes de la CCCM.
- 6 bénévoles interviennent régulièrement.

Toute l'équipe remercie chaleureusement les personnes qui nous ont aidés pour la collecte de fin novembre et bien sûr la CCCM qui nous est indispensable pour le fonctionnement de notre association.

*Les membres de l'association
Conques-Marcillac Solidarité*





Atelier intergénérationnel en 2018

LA CYBERBASE INTERCOMMUNALE

La Cyber-base Conques-Marcillac, espace dédié à l'informatique et aux multimédias sur le territoire de la Communauté de Communes Conques-Marcillac, est gérée par l'association le Créneau. Les animatrices Aurélie DYKSTRA et Nelly VINCENT vous y accueillent et vous accompagnent dans vos utilisations des outils informatiques toute l'année.

Plus de 1 200 personnes ont déjà été inscrites à la Cyber-base depuis sa création en mars 2009 et on comptabilise 1 902 visites durant l'année 2018.

La Cyber-base a 2 activités principales :

- Des horaires d'accès libre où les usagers peuvent venir consulter internet, rechercher des informations, pratiquer des logiciels... Mais aussi être accompagnés individuellement par une animatrice sur rendez-vous.
- Des ateliers tous niveaux pour progresser dans l'utilisation de l'informatique et des multimédias. Ces ateliers ont lieu selon un planning par période : des ateliers ont lieu en journée mais aussi en soirée afin que chacun puisse choisir selon son agenda ! Les thèmes de ces ateliers sont : 1^{er} clics, sur des tableurs, sur la photographie...

De projets en partenariat avec des structures locales sont également réalisés : projets intergénération avec les collèges et maisons de retraite, sensibilisation aux dangers d'internet pour les collèves, projet ateliers numériques

avec l'Office de Tourisme, ateliers multimédias à la maison de retraite Val Fleury, des projets délocalisés sont également mis en place pour l'apprentissage 1^{er} clic...

Pendant les vacances sont également proposés à la Cyber-base des ateliers pour les enfants à partir de 7 ans, les « Cyber-goûters » : exemples de thématiques : impression 3D, programmation, montage électronique, light painting, création de vœux en vidéo...

Depuis 2018, des Cyber-goûters sont également proposés aux enfants de 5 à 7 ans : imagier interactif, pancarte de porte, moulin à vent...

Et enfin, les vendredis soirs en périodes scolaires de 17h à 20h la Cyber-base ouvre ses portes à l'accueil de loisirs ados de Marcillac pour les jeunes du territoire dès la 6^{ème}.

Programme et horaires

- Un programme est établi tous les trimestres, il est consultable sur le site de la Cyber-base : [lien](#)
- Les heures d'ouverture ainsi que la programmation des ateliers sont consultables sur le site.

Pour tout renseignement :

- Cyber-base de Conques-Marcillac
49 avenue Gustave Bessière à
Marcillac Vallon
Tel. 05.65.47.05.97
cbbmarcillac@hotmail.fr

Les services intercommunaux de la petite-enfance



La gestion de deux structures est assurée par l'Association Familles Rurales de Marcillac. Elles sont financées par la Communauté de Communes, la CAF et la MSA.



Le relais assistantes maternelles (RAM)

intervient auprès des assistantes maternelles, des parents et des enfants.

LES PERMANENCES :

au RAM à Marcillac (2 rue du mas)	<ul style="list-style-type: none"> le lundi de 13h30 à 17h00 le mardi semaines paires 13h30 à 18h30 le jeudi de 13h30 à 18h30 le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h00 sur RDV
à St-Cyprien (salle des fêtes)	<ul style="list-style-type: none"> le mardi semaines impaires de 13h30 à 18h30

LES HALTES JEUX :

au RAM à Marcillac (2 rue du mas)	<ul style="list-style-type: none"> le lundi de 9h00 à 12h00 le vendredi de 9h00 à 12h00 (réservé aux assistantes maternelles)
à St-Cyprien (salle des fêtes)	<ul style="list-style-type: none"> le mardi de 9h00 à 12h00
à Nuces (médiathèque)	<ul style="list-style-type: none"> le 1^{er} jeudi du mois de 9h00 à 12h00
à Clairvaux (Mairie)	<ul style="list-style-type: none"> le 2^{ème} jeudi du mois de 9h00 à 12h00
à Souyri (salle des fêtes)	<ul style="list-style-type: none"> le 3^{ème} jeudi du mois de 9h00 à 12h00
à St-Christophe (Mairie)	<ul style="list-style-type: none"> le 4^{ème} jeudi du mois de 9h00 à 12h00

Pour tout renseignement :

- Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s
2 rue du Mas à Marcillac
- Tel. 05.65.58.80.12
ram.marcillac@orange.fr

Le relais Multi-Accueil

Le multi-accueil d'une capacité de 20 places, situé à Marcillac, est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et reçoit les enfants à l'heure, à la demi-journée ou à la journée.

Pour tout renseignement :

- Multi-Accueil La Soleilhade
14 rue du Mansois 12330 Marcillac
- Tel. 05.65.71.83.22
ma.marcillac@gmail.com

Lieu Accueil Enfants Parents

En 2019, l'association Familles Rurales de l'Aveyron a souhaité ouvrir en partenariat avec la CAF et la MSA un lieu d'accueil enfants/parents (LAEP). Les LAEP sont des espaces conçus pour recevoir les jeunes enfants (jusqu'à 3 ans) accompagnés de leurs parents. Ils doivent permettre aux adultes de se côtoyer, d'échanger, et aux enfants de se rencontrer pour jouer ensemble.

Ce lieu sera ouvert tous les mercredis matin dans les locaux du RAM de Marcillac-Vallon de 10h à 12h00

Plus d'informations :

- 05.65.75.54.00 / 07.72.77.78.19
- <https://aveyron.famillesrurales.org/37/laep-ti-joue-gran-blabla-parentalite>

Et demain ? On vote !



2020 marquera la fin des mandats locaux en cours et le renouvellement des exécutifs municipaux et donc communautaires. Il est ainsi apparu utile de rappeler comment se déroulent les élections des conseillers communautaires.

Une spécificité locale : la conclusion d'un accord local sur la composition du conseil communautaire

La composition du conseil communautaire est fixée en application du Code Général des Collectivités Territoriales ; c'est ainsi que chaque commune se voit attribuer (par un savant calcul !) le nombre de sièges dont elle disposera en 2020 en fonction du nombre d'habitants qu'elle compte au 1^{er} janvier 2019. Dans des conditions, là encore très réglementées, il est possible de déroger légèrement à cette règle dans le cadre

d'un « accord local » qui doit être approuvé par les conseils municipaux (et non par le conseil communautaire). Pour le territoire, les communes ont ainsi validé la composition suivante pour le prochain conseil communautaire pour faire en sorte que certaines communes, peu dotées en conseillers, le soient un peu plus.

Nom de la commune	Population municipale	Répartition théorique selon droit commun	Répartition retenue suite à l'accord local
Salles-la-Source	2200	5	5
Marcillac-Vallon	1689	4	4
Conques-en-Rouergue	1671	4	4
Valady	1509	4	4
Clairvaux-d'Aveyron	1153	3	3
Saint-Christophe-Vallon	1137	3	3
Mouret	536	1	2
Nauviale	532	1	2
Sénergues	421	1	2
Saint-Félix-de-Lunel	358	1	1 (*)
Muret-le-Château	346	1	1 (*)
Pruines	303	1	1 (*)
Total	11855	29	32

(*) Les communes de St-Félix-de-Lunel, de Muret-le-Château et de Pruines ne pouvaient réglementairement disposer d'un second conseiller même dans le cadre d'un accord local.

Les modalités d'élection des conseillers communautaires

Si vous habitez une commune de moins de 1000 habitants : les conseillers communautaires seront désignés parmi les membres du nouveau conseil municipal élu, suivant ce que l'on appelle « l'ordre du tableau » (maire, adjoints puis conseillers municipaux)

Si vous habitez une commune de plus de 1000 habitants, c'est la méthode dite du « fléchage » qui prévaut. Sur le même bulletin, figure à la fois la liste des candidats aux élections municipales et la liste des candidats au mandat de conseiller communautaire.

POUR RECYCLER : JE TRIE, J'AGIS !



DÉCHÈTERIE

À MARCILLAC

Route de Malvies
Direction Espalion
05 65 71 72 01

LUNDI AU SAMEDI* de 14h à 18h30 - SAMEDI* de 10h à 12h

À ST-CYPRIEN-SUR-DOURDOU

Route de Conques
06 87 89 45 35

**ZONE
DE DÉPÔT**

LUNDI, MERCREDI ET SAMEDI* de 13h30 à 17h30

*sauf jours fériés. Fermé le dimanche.



EMBALLAGES EN VERRE



SONT INTERDITS
DANS LA COLONNE
VERRE :

- COUVERCLES
- BOUCHONS
- & CAPSULES
- VAISSELLE
- AMPOULES...

EN VRAC

EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES



EN SAC JAUNE

CARTONS PLIÉS

ORDURES MÉNAGÈRES



EN SAC NOIR

CITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



DES QUESTIONS SUR LES DÉCHETS :
www.cc-conques-marcillac.fr
Tél. 05 65 71 86 20



COMMUNAUTÉ
de COMMUNES
**CONQUES
MARCILLAC**

Terra Trail Salles-la-Source, Anne-Lise Rousset
© Gautier_Grollemund

Communauté de Communes Conques-Marcillac

11, place de l'Église

12330 MARCILLAC-VALLON

Tél. **05 65 71 86 20** - Fax : 05 65 71 13 15

E-mail : contact@cc-conques-marcillac.fr

Site : www.cc-conques-marcillac.fr

